

Le Pouliguen

mag

Prêt pour la saison



JUIN 2015

Commerces

les résultats de l'enquête

Entre septembre 2014 et janvier 2015, 69 commerçants pouliguennais ont été interrogés par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nantes-Saint-Nazaire. Objet de l'enquête : diagnostiquer l'environnement urbain et commercial du Pouliguen. François Tabareau, délégué au tourisme, à l'artisanat et au commerce, explique : « Il nous a semblé important que la CCI pose un regard extérieur sur la problématique du commerce au Pouliguen. Nous souhaitons aussi connaître le ressenti des commerçants ».

Dévoilée en mai 2015, la synthèse de l'enquête a révélé les forces de l'environnement urbain et commercial, comme ses faiblesses.

Parmi les forces :

- une offre dense et diversifiée ;
- une image positive de la commune ;
- un marché et des halles générateurs de flux.

Parmi les points à améliorer :

- une signalétique à structurer ;
- un circuit commercial à aménager ;
- des terrasses à valoriser.

Trois groupes ont été créés afin de travailler sur ces thématiques. Chacun devrait compter un représentant des cinq pôles commerçants identifiés dans le centre (quai, promenade, rue Leclerc, Grande Rue, Halles). François Tabareau, conclut : « Avant l'action, la réflexion est nécessaire. En ces temps de crise, la problématique est partout la même en France : la concurrence commerciale est particulière-
ment rude. Certaines communes voient leurs centres désertés. Ce n'est pas le cas au Pouliguen. Néanmoins, nous devons poursuivre nos efforts ».

rement rude. Certaines communes voient leurs centres désertés. Ce n'est pas le cas au Pouliguen. Néanmoins, nous devons poursuivre nos efforts ».

En chiffres

Depuis plusieurs années, l'offre commerciale s'est stabilisée au Pouliguen. On compte 98 commerces, 47 restaurants-cafés et une vingtaine d'agences bancaires, immobilières et d'assurance. Au total, 14 000 clients potentiels sont recensés sur une zone de chalandise allant de La Baule au Croisic, en passant par Batz sur Mer.

Le centre valorisé

Après avoir réhabilité les halles, les rues de la gare, du Bois, Maréchal Joffre, Paul Lesage, Jean Bart, Lieutenant Lebert, d'Alger et le passage d'Oran, la Ville du Pouliguen poursuit, encore aujourd'hui, son travail de valorisation du cœur de ville. Dernièrement, quelques opérations ont été menées dans la rue du Général Leclerc (suppression de jardinières afin de mieux visualiser les vitrines). Demain, les rues reliant le centre au port bénéficieront d'une requalification (voir page 6). Valérie Legros, conseillère commerce à la CCI, témoigne : « Les visiteurs sont plus nombreux à circuler sur une voie bien aménagée comme la rue Jean Bart. C'est flagrant ».



Chères Pouliguennaises, chers Pouliguennais

Au Pouliguen, la saison estivale est toujours un moment attendu avec impatience. Dans le dossier de ce magazine, vous découvrirez comment élus et services interviennent afin que vous puissiez profiter pleinement de cette agréable période.

Comme chaque année, de multiples événements viendront animer notre station classée de tourisme. Pour la première fois, le quai Jules Sandeau deviendra piétonnier, chaque semaine, à l'occasion des « Jeudis du port ». Ces nouveaux rendez-vous seront l'occasion de partager des moments de convivialité en famille ou entre amis.

Depuis plus d'un an, l'équipe municipale avance sur les nombreux dossiers, à un rythme soutenu : mise en œuvre des rythmes scolaires, réfection de la voirie, étude sur le commerce, mise à jour du Plan local d'urbanisme...

- En novembre dernier, le conseil national des Villes et Villages fleuris a confirmé notre label « Trois fleurs ».
- En mars, les logements d'urgence (boulevard Civanam) ont été inaugurés.
- En avril, les nouveaux locaux de l'Espace jeunes (rue Paul Lesage) ont ouvert leurs portes.

Bientôt, au cœur de l'église Saint-Nicolas, nous pourrions entendre les notes du nouvel orgue. L'instrument est en cours de construction.

Si nous pouvons nous réjouir de la réalisation concrète des projets, nous ne devons pas occulter le travail de fond effectué. L'optimisation des ressources humaines, financières et techniques, nous permettra, cette année, de faire face à la baisse significative des dotations de l'État, sans augmenter la part communale des impôts.

Pour évoquer tous ces sujets et bien d'autres encore, je vous invite à venir échanger avec les élus chaque premier et dernier vendredi du mois, en centre-ville. Une permanence est tenue le matin, au 19 rue Général Leclerc. La réunion des résidents secondaires du mardi 4 août, 18h, sera également propice aux discussions.

Enfin, je tenais à vous inciter à venir aux cérémonies officielles organisées à l'occasion de la Fête nationale (14 juillet) ou encore de l'Armistice (11 novembre). Toujours chargés d'émotions, ces instants nous permettent de célébrer ensemble les valeurs de notre République.

Je vous souhaite un très bel été au Pouliguen.

Yves Lainé

Maire

Vice-Président de Cap Atlantique



Directeur de la publication : Yves Lainé • **Rédactrice en chef :** Roselyne Lefebvre • **Co-Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Vanessa Plumas, Sophie Brun (p. 5), Anne Degroote (p. 26) • **Soutien à la rédaction :** Dominique Lemarié (p. 5), Danielle Papion de l'association Greniers de la mémoire (p. 10 et 29), Cap Atlantique (p. 21) • **Iconographie :** Ville du Pouliguen, Cap Atlantique, sauf mentions particulières - Une : Christian Braut - Photos élus : Thierry Merré

Mairie • 17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN • 02 40 15 08 08 • www.lepouliguen.fr • mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°17 - Dépôt légal juin 2015 • Tirage : 7 000 exemplaires • Distribution et réclamations : Ville du Pouliguen communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression : © 2015 - A17126 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - SIRET : 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.





Dominique Lemarié, croqueuse de vie

Bloc de dessin sur les genoux, boîte d'aquarelles à la main, carte de presse judiciaire et accréditations en poche, Dominique Lemarié se glisse dans les salles d'audience des procès les plus médiatiques, pour y capter l'atmosphère. Aux États-Unis, elle a suivi des affaires brûlantes comme celles du Watergate ou le procès de James Brown. En France, elle a couvert les jugements de Klaus Barbie, de l'Erika, de Clearstream... Rencontre avec une Pouliguenaise mordante, croqueuse de justice et de vie.

Quels ont été vos premiers traits ?

Dominique Lemarié : Madagascar... sur une musique de Pierre et le Loup. Je savais déjà que le dessin était ma passion. Plus tard, en 68 je suis entrée sur concours à l'école d'arts graphiques de la rue Madame à Paris, la même que Tignous... Nos profs étaient ceux des Beaux-Arts, pour la plupart des prix de Rome. Kenzo en 1973... Après un 1^{er} prix de styliste, un poste m'a été proposé dans une très grande maison mais... non rémunéré. Impossible pour moi. Je refuse et pars sur un coup de tête retrouver ma tante et mes cousins franco-américains.

Pourquoi les États-Unis ?

DL : À la fin des années 50, ma tante rencontre et épouse un soldat américain en mission sur la base de Saint-Nazaire, en tant que scaphandrier-démineur. Sa mission terminée, ils partent ensemble sur un bateau de l'armée américaine pour vivre définitivement aux États-Unis. C'est un déchirement pour notre famille. 15 ans plus tard, ma tante s'est remariée à un grand reporter-photographe : Robert Douglas Fleischer. Il est « Bob » de la famille de Max et Richard Fleischer, les créateurs-producteurs de Popeye et Betty Boops. Mon oncle m'intègre au sein de sa rédaction (WMAR TV), par hasard, en

tant que dessinatrice de presse. Ce sont les premiers jours du Watergate. Coup du destin. Je resterai 15 ans. Merci à eux, à lui.

Pour quelles raisons êtes-vous revenue en France ?

DL : A Baltimore, les audiences devenaient de plus en plus douloureuses pour moi. Dans les moments de grande tension, je pensais en français et me concentrais sur ma crique de la Guitoune, où nous descendions petites, ramasser berniques, bigorneaux et crevettes. Cela m'évitait d'entendre les horreurs. J'avais le mal du pays. Mes collègues journalistes américains ne comprenaient pas, alors je leur montrais des photos de notre magnifique presqu'île. Encore aujourd'hui, certains viennent me voir ici et visiter. Mes débuts en France ont été difficiles. J'ai pu continuer à exercer mon métier grâce à Presse Océan Nantes, l'Écho de la presqu'île, l'AFP, France Télévisions, Faites entrer l'accusé, etc.

Vous faites partis de la famille des dessinateurs de presse. Comment avez-vous vécu l'attaque de Charlie Hebdo ?

DL : Tout juste après l'attentat, Coco m'a envoyé un texto : « Je suis juste vivante ». Puis, à chacune de mes interrogations : « Et Tignous ? Et Cabu ?... ? », elle me répondait : « Mort ma

chérie ». Le 8 janvier, un média national me demandait, à chaud, de remplacer Tignous sur l'affaire Bettencourt. Nous devions nous retrouver et j'avais hâte de « rire » avec lui. J'ai refusé. Mais, lors de son enterrement, mes collègues m'ont encouragée à continuer.

Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur ce métier ?

DL : Notre maître à tous, Honoré Daumier, doit se retourner dans sa tombe... Ce magnifique métier, à la fois difficile et passionnant, est en train de disparaître. C'est le choix des médias et des rédacteurs en chef. C'est aussi le résultat des coupes budgétaires. Pour autant, le grand public apprécie le dessin de presse judiciaire.



Procès des caricatures du prophète Mahomet / Charlie Hebdo. Paris. Dessins appartenant aux collections de la Bibliothèque Nationale de France

L'Office de Tourisme « hors les murs »

Les missions de service public des Offices de Tourisme connaissent depuis vingt ans une mutation ininterrompue, en lien avec l'avènement d'internet et ses usages. L'Office du Pouliguen a pour objectif de répondre aux attentes et nouveaux comportements de ses visiteurs en poursuivant l'adaptation de ses outils et actions. Dès cet été, trois dispositifs d'accueil et de diffusion de l'information touristique seront opérationnels.



■ Borne interactive

Aux heures de fermeture de l'Office de Tourisme, les visiteurs peuvent désormais accéder à l'information 24h/24 d'une façon simple et intuitive via une borne à écran tactile, installée à l'entrée de la Promenade. Propositions de balades et d'animations, activités et loisirs, hébergements et disponibilités, météo et horaires des marées... La borne vous dira tout. Elle est aussi équipée d'un accès WiFi pour ceux qui auraient besoin de se connecter au web.

■ Guide i-mobile*

Pour accompagner les visiteurs pendant leur séjour, l'Office de Tourisme développe un « guide touristique en mobilité ». Les possesseurs de smartphones ou de tablettes n'ont plus qu'à flasher le QRcode pour le télécharger. L'intérêt de cet outil est de pouvoir accéder à l'information depuis n'importe quel endroit et ce, même sans connexion au réseau internet.

* dispositif déployé par Offices de Tourisme de France®

■ Rencontres

Afin de compléter ces deux modes d'accueil numériques, l'équipe de l'Office de Tourisme souhaite développer un concept d'accueil physique « hors les murs », et ainsi aller à la rencontre de ses visiteurs. Facilement identifiable, une Conseillère en séjour se positionnera là où les vacanciers se trouvent : sur le marché, la gare, le port, la Promenade, sur l'aire de camping-cars et aux abords de la plage. Ce nouveau service mobile permettra de renseigner les visiteurs qui ne seraient pas venus à l'Office.

En chiffres

De janvier à mai 2015, l'Office de Tourisme a enregistré :

- 9744 visiteurs
- 5217 demandes de renseignements
- 41 629 visites sur www.tourisme-lepouliguen.fr

Office de tourisme : Port Sterwitz - En juillet et août : du lundi au samedi, 9h-19h - dimanche et jours fériés, 10h-18h - 02 40 42 31 05 - contact@tourisme-lepouliguen.fr

Prochains Conseils municipaux

- Lundi 29 juin
 - Lundi 27 juillet
- Rendez-vous à 20h à l'Hôtel de Ville.

Pour connaître les dates des prochains Conseils et consulter les ordres du jour : www.lepouliguen.fr (rubrique « Vie municipale »)

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Il s'agira du premier suffrage organisé dans le cadre des régions redécoupées. Les candidats seront élus pour un mandat de six ans.

Pensez au vote par procuration !

Cette démarche est gratuite. Seule une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'absence est demandée (vacances, raisons professionnelles, formation...).

Où établir sa procuration ?

- Au commissariat de police
 - À la brigade de gendarmerie
 - Au tribunal d'instance
- de son domicile ou de son lieu de travail. C'est à la personne qui donne procuration d'effectuer la démarche.

À qui confier sa procuration ?

- À un électeur de votre choix, inscrit sur les listes électorales de votre commune.
- Un même électeur ne peut pas détenir plus de deux procurations, dont une seule établie en France. La procuration peut être établie pour les deux tours du scrutin, pour une année ou pour des dates définies.

Quels papiers prendre ?

- Pièce d'identité du mandant.
- Une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais par précaution, il est préférable pour ceux qui le peuvent d'engager les démarches le plus tôt possible.

Le point

Travaux

Cœur de ville : un nouveau souffle

Au cours de l'hiver prochain, la rénovation du cœur de ville se poursuivra. Les rues de la Marine, des Caboteurs, Carnot et du Docteur Le Rouzic, créant le lien entre le port et le centre, seront réaménagées.

Comme pour les rues du Bois et Jean Bart, l'esprit qualitatif de ces rénovations demeurera. Au centre, les enrobés seront grenailés. Sur les côtés, les pavés seront en granit. Avant les traitements de surface,

l'état des réseaux souterrains sera systématiquement vérifié. Le chantier sera organisé de manière à limiter les nuisances et notamment l'impact sur la circulation.



Les aménagements de la rue Jean Bart.



Confortement et rehaussement des digues : où en est-on ?

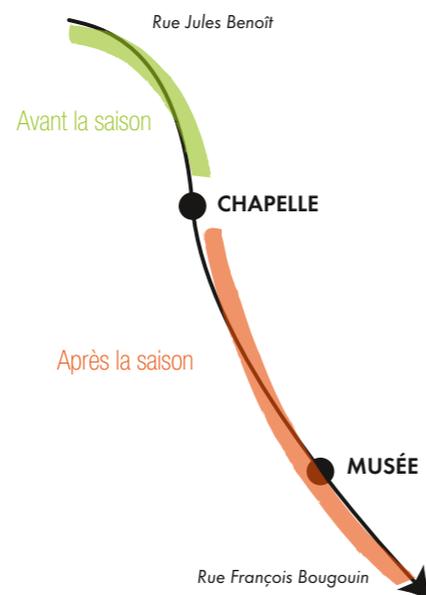
En 2010, la tempête Xynthia a révélé une relative fragilité du territoire et le besoin de voir les berges et digues de l'étier, confortées et rehaussées. Installation de murets, de merlons, de gabions... le SIVU* du port a élaboré une solution complète, suivant l'expertise d'un cabinet d'études spécialisé. Après concertation des habitants, cette solution a été validée par les services de l'État, la Région, le Département et les Conseils municipaux de Guérande, La Baule et Le Pouliguen. Comme annoncé dans le dernier numéro, les travaux ont bien débuté à La Baule en novembre 2014 et se maintiennent à un rythme soutenu. Conformément au planning prévisionnel, les quais Inverness (La Baule) et Commandant l'Herminier (Le Pouliguen) seront traités à partir de novembre 2015. Ces opérations devraient s'achever en mai 2016.

*SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

Route côtière : effacement des réseaux

Après avoir réhabilité deux points clés de la route côtière - les abords de la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne et ceux du musée Bernard Boesch -, la Ville poursuit ses opérations de valorisation de l'axe touristique. Une nouvelle étape a dernièrement été entamée : l'effacement des réseaux de la rue Jules Benoît et d'une partie de la rue François Bougouin. Le chantier a été fragmenté en deux étapes :

- avant la saison, la première portion de la voie a été traitée, jusqu'à la chapelle ;
- après la saison, ce sera au tour de la seconde, depuis la chapelle jusqu'à l'avenue de Toullain.



Cimetière : travaux terminés

Comme annoncé, la construction du module sanitaire au cimetière de Codan s'est achevée en mai. Le nouveau bâtiment compte des toilettes publiques, des vestiaires pour les agents municipaux, ainsi qu'un bureau. Rappelons qu'au Pouliguen, les opérations funéraires (creusement des fosses et exhumations) sont assurées par la Ville, et non par des entreprises privées de pompes funèbres.

Les abords du bois soignés

Dans la rue Foch, longeant le bois, le Point d'apport volontaire a été enfoui. Plus discret et esthétique que les précédents conteneurs, ce nouveau dispositif recevra, comme auparavant, les verres, les emballages légers, les journaux-magazines et les cartons des professionnels. Préalablement à cette installation, les câbles aériens ont été enterrés, afin que le bras du camion-benne n'entraîne pas avec lui les fils, lors des collectes. Ces opérations ont été menées par le Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) et par Cap Atlantique, à la demande de la Ville.



Rue Pierre Loti "made by*" services techniques

À proximité du bois, la rue Pierre Loti a bénéficié d'une rénovation entièrement assurée par les services municipaux. L'équipe « voirie » a posé des caniveaux de part et d'autre de la chaussée afin de faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement. La bande de roulement a été habillée d'un revêtement bicouche et les bas-côtés d'un enrobé. Après la saison, les services mettront de nouveau leur savoir-faire au profit d'autres rues.

*fabriquée par



Projet prévisionnel

La vente de TITRES de TRANSPORT est assurée pendant toute la durée des travaux

Gare : trafic rétabli

Vous l'avez constaté, la gare du Pouliguen connaît actuellement d'importants travaux. Le projet est réalisé dans le cadre du Programme régional de mise en accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduite, en application de la loi sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

En ce début d'année 2015, les quais ont été rehaussés, dans le but de faciliter la montée à bord des TER. Des dalles d'éveil à la vigilance ont été posées. L'éclairage des quais a été amélioré. Des équipements ont été mis en place afin de sécuriser la traversée des voies. Des panneaux d'annonce ont été installés. Ces opérations ont nécessité la fermeture du trafic ferroviaire de janvier à mars.

Depuis avril, la circulation des trains a repris. Le bâtiment voyageurs, lui, bénéficie actuellement d'une rénovation complète : toiture, façade, menuiseries. Le hall sera réaménagé : éclairage, revêtement des sols, murs et plafonds. Le confort sera optimisé dans les lieux d'attente, avec un

espace réservé aux fauteuils roulants. Un guichet adapté aux personnes à mobilité réduite, ainsi que de nouveaux présentoirs de fiches horaires seront positionnés. L'ensemble de la signalétique sera révisé pour une meilleure visibilité. Le bâtiment ouvrira ses portes dans le courant du second semestre 2015.

Ce chantier est financé par la SNCF, la Région des Pays de la Loire, Cap Atlantique, SNCF Réseau et par la Ville du Pouliguen qui, parachèvera les opérations en 2016 avec l'aménagement des abords immédiats de la gare. L'espace sera repensé en termes de stationnement, d'accessibilité, de circulation (piétons, cyclistes, véhicules) et de végétalisation.

Pendant les travaux, où acheter vos billets ?

La vente de titres de transport TER est assurée par un distributeur situé à l'extérieur de la gare (sous l'abri).

Vous pouvez aussi acheter vos billets

sur paysdelaloire.ter.sncf.com, via l'application mobile gratuite TER MOBILE ou par téléphone au 3635.

Les titres de transport TGV sont disponibles à la vente dans les gares de La Baule et du Croisic, sur voyages-sncf.com, et par téléphone au 3635.

Passage de témoin aux services techniques



À la tête des services Techniques et Développement urbain, Reynald Germond a passé le relais à François Guérin. Entré dans la fonction publique territoriale en 1975 et en poste depuis 12 ans à la mairie du Pouliguen, Reynald Germond a notamment contribué à la réhabilitation des Halles et de la place Monseigneur Freppel. François Guérin, lui, arrive tout droit de la mairie de Batz sur Mer, pour laquelle il a exercé des fonctions similaires durant dix ans.

La mémoire des déportés honorée

Le 26 avril 2015, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation et du 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration, la Ville a inauguré une plaque, apposée au Monument aux morts, en l'honneur de 22 pouliguenais victimes de l'holocauste.

Le destin de ces familles a été éclairé par les élèves de première ES du lycée Galilée de Guérande, encadrés par l'équipe pédagogique. Pour leur formidable travail de recherche, ils ont reçu le Prix Corrin 2015 pour l'Enseignement de l'histoire de la Shoah ; un prix parrainé par le ministère de l'Éducation nationale, sous l'égide du Fonds social juif unifié, institution reconnue d'utilité publique.



Dorothy Bénichou Katz est vice-présidente de la Grande synagogue Victoire de Paris. Elle témoigne : « Cette journée restera un moment rare et unique. Ces hommes, femmes et enfants, déportés et disparus dans l'oubli, la fumée des crématoires et les cendres, ont retrouvé un nom, une histoire et une dignité. Vous avez fait honneur à la France en commémorant avec tant de justesse et de noblesse nos

martyrs de la déportation. J'ai été émue par la lecture des noms effectuée par les lycéens, par la chorale qui a si majestueusement interprétée « Nuit et Brouillard » de Jean Ferrat. Un moment vibrant d'émotion. J'ai partagé des larmes avec les portes de drapeaux ».

Retrouvez le résultat des recherches du lycée Galilée sur galilee.paysdelaloire.e-lyco.fr

Michael Roberts vit aux États-Unis. Il est le descendant d'une des familles honorées. Après avoir rassemblé les éléments de son histoire personnelle, il a entrepris un voyage en Europe, sur les traces de ses aînés. Il a débuté son parcours par la fin, à Auschwitz, et l'a conclu au Pouliguen, synonyme pour lui de « vie ». Il décrit son sentiment avec beaucoup d'émotion : « La pose de cette plaque est un geste



fort et courageux. Il faut que les jeunes se souviennent afin que l'Histoire ne se répète pas ».



Daniel Pairel
Conseiller municipal
Correspondant défense

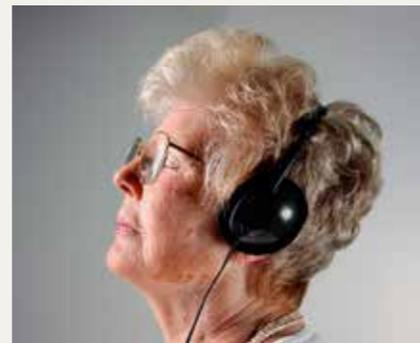
À travers cette plaque commémorant le souvenir des 22 victimes pouliguenaises, ce sont les héros de la déportation, au sens large, que nous avons souhaité honorer. La connaissance du passé est nécessaire à la construction de notre avenir.

Écouter les textes

Dans votre entourage, vous connaissez peut-être quelqu'un souffrant d'une déficience visuelle, l'empêchant de lire confortablement. N'hésitez pas à lui indiquer la bibliothèque sonore. Il pourra y emprunter livres et revues audio. Romans, pièces de théâtre, biographies, essais, poésies... des milliers d'ouvrages sont disponibles. Les textes sont lus et enregistrés par Les Donneurs de voix,

une association reconnue d'utilité publique. Les prêts et l'envoi en franchise postale aller-retour sont gratuits pour les personnes dont le handicap est médicalement attesté. Les bibliothèques sonores ont été créées par les Lions club.

Bibliothèque sonore : 3 avenue Paul Minot, La Baule
Accueil : le mardi, 14h30-16h30
Contact : 02 28 55 90 23 - 44b@advbs.fr
Plus d'infos : www.advbs.fr



Focus

Les comptes de la commune : comment ça marche ?

Les étapes

Vote par le Conseil municipal

	Le budget primitif	Les décisions modificatives	Le compte administratif
	présente les recettes et les dépenses prévues pour l'année à venir	permettent de réajuster le budget primitif. Elles ne sont pas obligatoires.	présente les recettes et les dépenses effectivement réalisées l'année précédente.
Vote par le Conseil municipal	Avant le 31 mars	En cours d'année	Avant le 30 juin

Les recettes

■ Les impôts locaux

- Taxe d'habitation
- Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties
- Contribution économique territoriale (qui remplace la taxe professionnelle)

Au Pouliguen, le taux lié à la part communale des impôts n'a pas augmenté depuis 2011.

■ Diverses taxes

- À titre d'exemple : taxe de séjour

Le label « Station classée de tourisme » permet au Pouliguen de percevoir cette taxe.

■ Les dotations et subventions de l'État

Le transfert de compétences aux collectivités s'est accompagné d'un transfert de ressources de l'État sous forme de dotations. Une baisse drastique de ces ressources est annoncée.

Au Pouliguen, le montant de la baisse est estimé à 191 000 euros, entre 2014 et 2015. De nouvelles baisses, équivalentes voire supérieures, sont attendues en 2016 et 2017.

■ Les emprunts

Les collectivités peuvent recourir aux emprunts pour financer leurs investissements.

Les communes de même strate que Le Pouliguen doivent théoriquement pouvoir rembourser leur dette en 7 à 8 années. Il s'agit d'un seuil acceptable. La durée critique serait de 10 ans.

Si elle devait rembourser l'intégralité de sa dette, la Ville du Pouliguen mettrait théoriquement 2.67 années.

■ Les autres recettes

- Les revenus des services publics payants : restaurant scolaire, crèche, accueil de loisirs...
- Les revenus du domaine : droit de stationnement...

Les dépenses

■ Les dépenses d'investissement

Elles concernent tout ce qui est durable, qui touche au patrimoine de la collectivité : achats de terrains, constructions ou extensions de locaux publics, parc automobile et informatique...

Au Pouliguen, les prévisions budgétaires 2015 indiquent 3 927 000 euros de dépenses d'investissement, soit une hausse de 9.33 % par rapport à celles de 2014.

■ Les dépenses de fonctionnement

Elles représentent tout ce qui permet aux services de fonctionner : frais de personnel, prestations aux usagers, entretien

de la voirie, des bâtiments, charges courantes (fournitures, gaz, électricité...).

Au Pouliguen, les prévisions budgétaires 2015 indiquent 9 000 000 euros de dépenses de fonctionnement, soit une baisse de 2.81 % par rapport à celles de 2014.

■ Dans les communes, les charges de personnel représentent environ 50 % des dépenses d'un budget type.

Au Pouliguen, comme indiqué dans le budget primitif 2015, les charges de personnel représentent 43 % du budget. Une baisse de 0.13 % est prévue entre 2014 et 2015.

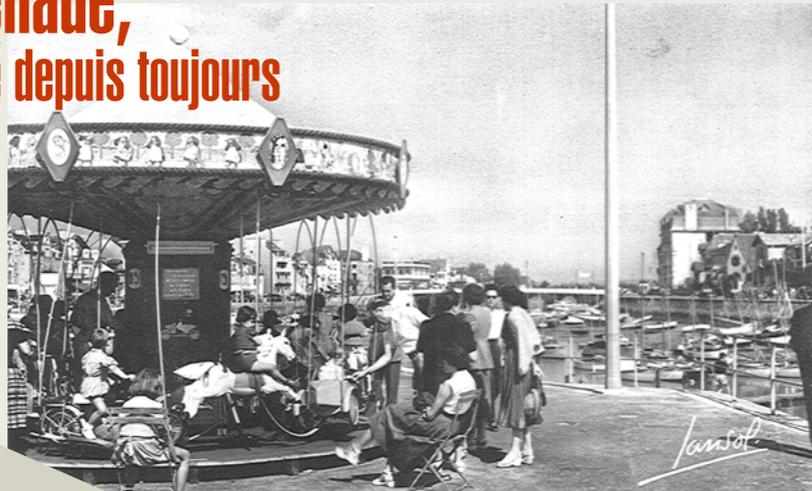


Loïc Debatisse
Premier adjoint
Adjoint aux finances

Comme annoncé l'an passé, la décroissance des dotations de l'État s'accroît. Nous ne souhaitons pas augmenter la part communale des impôts, ni limiter nos investissements. Lorsqu'une collectivité investit, elle fait vivre les entreprises. Cette situation nous contraint à une maîtrise des charges de fonctionnement.

La promenade, un lieu animé depuis toujours

Avec son petit bassin, ses enseignes traditionnelles, ses espaces de restauration, ses jeux et ses manèges, la Promenade du Pouliguen, à l'extrémité du port, fait le bonheur des flâneurs en quête d'atmosphère familiale. Si les premières boutiques sont apparues en 1880, elles ont été reconstruites en dur vers 1925. Mais, qu'en était-il de l'ambiance à l'époque ?

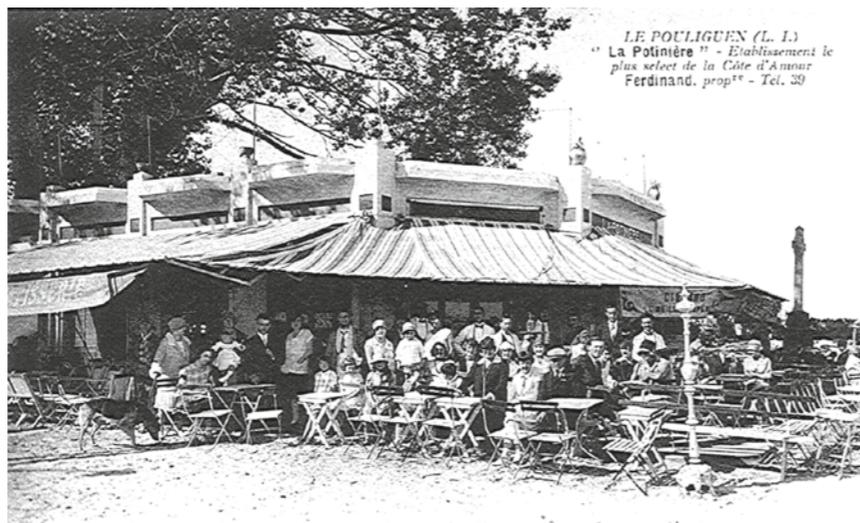


« Sur la Promenade conduisant à la jetée, c'était la cohue. Des orchestres se faisaient entendre au Glacier napolitain, et à la Potinière des couples dansaient. Aux terrasses des gens buvaient et les étalages des petites boutiques attiraient une clientèle bon enfant, ayant envie de s'amuser »

Louis Jouanneux - Sirène d'Armor - 1920

« Le soir venu, tout le monde se donne rendez-vous sur la Promenade. Brillamment illuminée, elle offre des distractions pour tous : des cafés et des glaciers on observe sans fatigue le va-et-vient des promeneurs ; les uns se laissent tenter par les innombrables boutiques de souvenirs, les autres tentent leur chance au billard, au tir, aux petits chevaux et aux autres jeux divers. Les jeunes écoutent les derniers disques à la mode et la Potinière ne peut contenir la foule des danseurs venus là de tous les points de la côte ».

Extrait de l'Écho de la Presqu'île et de l'Indépendant réunis - août 1955



Avant les restaurants « 30° Sud » et « Le Garde Côte », la Potinière fut un célèbre café-salon de thé et dancing, et cela depuis le début du XX^e siècle.

Les adolescents d'aujourd'hui apprécieraient-ils les thés dansants de l'ancienne Potinière ? À chaque époque ses modes !

Près de 140 ans après sa création, la promenade continue d'évoluer et d'offrir mille tentations aux estivants...

Pour en savoir plus : Le Pouliguen, l'incontournable promenade, un ouvrage par l'association Les Greniers de la mémoire - En vente à partir de juillet, à l'Office de tourisme et dans les librairies du Pouliguen

Rédaction : Danielle Papion - Association des Greniers de la mémoire / **Photos :** extraites de l'ouvrage Le Pouliguen s'amuse, par Jean-Michel Gingueau



Le Pouliguen, prêt pour la saison

Alors que Le Pouliguen compte environ 5 000 résidents à l'année, sa population peut atteindre 40 000 habitants au cœur de l'été. Toute l'année, cette saisonnalité rythme le quotidien de la collectivité. Si les vacances de Pâques lancent les premiers préparatifs, les longs week-ends de mai amorcent véritablement la saison. Dès lors, le compte à rebours est lancé : tout doit être prêt pour fin juin. Recrutements saisonniers, nettoyage de la plage, programmation d'animations... Élus et services municipaux sont sur le pont pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions, tout en assurant leurs missions régulières. « Questions d'organisation » pour les uns, « impatience » pour les autres, les motivations sont nombreuses pour faire face à ce surcroît d'activités. À vos marques, prêt, partez !

Campings, terrains de tennis, sentiers côtiers... Le Pouliguen dispose de nombreuses infrastructures nécessaires à l'accueil des estivants. L'entretien de ces équipements s'effectue tout au long de l'année.

Dans les deux campings municipaux, les petits et gros travaux d'entretien sont réalisés l'hiver : plomberie, électricité, menuiserie... Tout doit être opérationnel pour l'ouverture du 20 mars. Cette année, le local d'accueil du camping des Mouettes a été rénové (voir photo). Puis, vient le temps d'effectuer les tontes et les tailles de haies, d'installer les barbecues et autres chapiteaux. De son côté, le Conseil municipal fixe les tarifs de l'année, et le service communication édite une plaquette d'information, diffusée notamment par l'Office de tourisme. Les régisseurs regagnent leurs postes. Dès lors, il ne reste plus qu'à effectuer les ultimes vérifications des mesures de sécurité et les portes des vacances peuvent s'ouvrir.



Au camping des Mouettes, le local d'accueil a été rénové.

Avant le week-end de Pâques, le petit bassin, dont l'eau a été vidée l'hiver afin d'éviter le gel, est nettoyé. Ses couleurs sont rafraîchies.

Fin avril-début mai, période favorable à l'entretien des espaces verts, les techniciens fauchent les abords des chemins piétonniers. Les services interviennent également sur le sentier de la Grande Côte pour assurer sa « mise en défens », c'est-à-dire sa délimitation grâce à des potelets et des filins. Au mois de juin, une dernière retouche est effectuée.



©Christian Braut

À la même période, le temps de préparer la plage du Nau est venu.

Un tel site, positionné en centre-ville, mérite une attention particulière.

Cette mission, auparavant confiée à une entreprise privée, est, depuis cette année, assurée par les services de la Ville. Après les grandes marées de l'hiver, les merlons, mis en place à l'automne pour protéger le poste de secours et le restaurant, sont effacés. Le sable est criblé et la plage nivelée. L'espace

peut alors accueillir les grands événements de début de saison : Open international d'ultimate « Yes but Nau » ou encore « Festi'sport ». Cette année, un autre chantier est venu s'ajouter à cette préparation : la rénovation du poste de secours.



Le saviez-vous ?

Depuis deux siècles, la population traverse l'étié à bord d'une navette, et la construction du pont, en 1860 n'y a rien changé. En 1884, la liaison entre La Baule et Le Pouliguen était assurée par le « passe-partout », financé par les propriétaires de la dune d'Escoublac, pour pouvoir rejoindre le centre du Pouliguen plus rapidement.

La navette d'aujourd'hui appartient à la Ville. Elle est entretenue aux ateliers municipaux par le mécanicien, qui exerce là une mission qui pourrait être jugée comme peu ordinaire au regard d'autres collectivités. Avant la mise à l'eau de l'embarcation en juin, le technicien effectue une remise en état général du bateau, vérifie le moteur et protège la coque.

Au printemps, **le poste de secours** de la plage du Nau a été rénové. Le chantier a débuté en mars avec le remplacement de la couverture par une entreprise. Les services municipaux ont ensuite pris le relais pour assurer le reste des travaux. Les ouvertures ont été remplacées. L'électricité, la plomberie en général, et les sanitaires en particulier ont été revus. Pour conclure, les façades ont été revêtues d'un nouvel enduit.

Le bâtiment étant situé au cœur de l'Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) -une zone protégée-, le projet a été soumis à l'Architecte des bâtiments de France (ABF).

Avant la saison, les batardeaux (barrières de protection anti-crues) du quai Commandant l'Herminier sont ôtés après les grandes marées. Les terrains de tennis du bois et de Cramphore bénéficient d'un nettoyage de printemps.

Les rues sont quant à elles fleuries par le service des espaces verts. Jardinières et suspensions viennent agrémenter le centre. Les plantes annuelles, typiquement estivales, sont semées sur les parterres. Une association de couleurs est sélectionnée.

Pour 2015, le rouge et le blanc ont été choisis. Marguerites ou encore Impatiens viendront ainsi embellir le cadre de vie des estivants.

Dans ce même esprit, les quais, les promenades du port et de la plage, ainsi que l'Hôtel de Ville sont pavés.

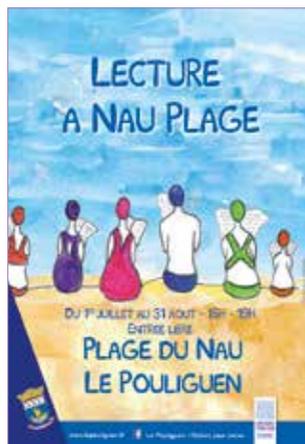
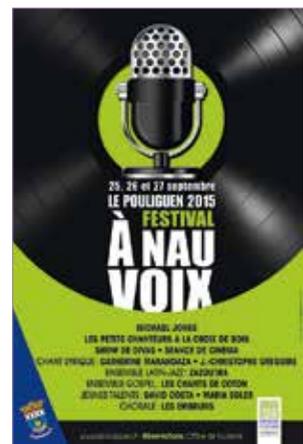
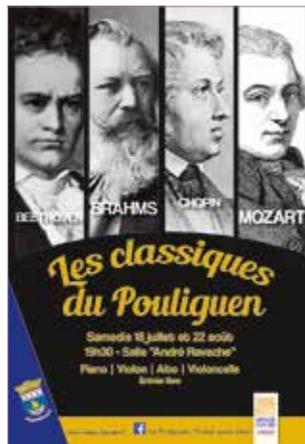
En juin, les dernières opérations s'enchaînent. Sur le sable du Nau, la pose des planchers traversant la plage est finalisée. Les cabines sont positionnées. En mer, la zone de baignade est délimitée et les trois plongeoirs sont fixés, à l'aide d'un tractopelle, à marée basse. Dans le port, la navette est mise à l'eau et les pontons permettant d'y accéder sont mis en place. Enfin, à partir du dernier lundi de juin, la circulation sur le quai Jules Sandeau devient à sens unique. Elle le restera jusqu'à fin août.

En saison, un florilège d'animations est proposé. Les préparatifs débutent avant le printemps. Tour d'horizon...

CULTURE - COMMUNICATION - TOURISME VIE ASSOCIATIVE

Dès le mois d'octobre, les bilans de saison permettent de relancer les projets. Les nouveaux événements sont alors conçus ; ils sont le fruit de la concertation entre commerçants, associations et élus.

Au printemps, les programmes des Jeudis du port, des Classiques ou encore du Festival « A Nau Voix » sont élaborés (voir pages 30-31). Les projets sont régulièrement réajustés au regard de la disponibilité des salles, des autres événements proposés sur le territoire et du budget communal. Lorsque les programmes sont bouclés, la communication prend le relais pour éditer affiches, plaquettes et autres dossiers de presse. Sur le terrain, les techniciens procèdent aux installations. Côté tourisme, les horaires de la calèche, de la navette du port et du petit train sont fixés. L'office assure la promotion de ces services.



SÉCURITÉ

D'avantage de population, cela peut aussi signifier d'avantage d'incivilités. Or, pour que chacun puisse profiter de l'été en toute tranquillité, le respect des règles est nécessaire. En juillet et août, la Police municipale est sur le terrain 7 jours sur 7. Elle voit par ailleurs son effectif renforcé par trois Agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Chez les pompiers comme au commissariat, les rangs sont consolidés. À bord de la vedette SNSM*, un équipage assure la surveillance des plaisanciers en mer, au large. Les pompiers, quant à eux, interviennent dans la bande littorale des 300 mètres. Sur la plage du Nau, deux CRS maîtres-nageurs sauveteurs (MNS), un sauveteur qualifié et un surveillant de baignade garantissent la sécurité des nageurs.

*Société Nationale Sauveteur en Mer.

Nouveau : chaque jeudi, jetez l'ancre au Pouliguen !

Du 9 juillet au 27 août 2015, vous serez invités à passer vos douces soirées d'été dans le centre. Pour la première année, la Ville proposera un nouveau concept d'animations : les Jeudis du port. Cette proposition a pour objectifs de concentrer les animations, d'attirer les visiteurs et de renforcer l'identité du Pouliguen. Orchestrés par la Ville, plusieurs de ces rendez-vous seront portés par des associations locales. Les commerçants, organisateurs de concerts, ont également été invités à s'inscrire dans ce cadre.

En savoir plus : www.lepouliguen.fr

RESSOURCES HUMAINES

Au sein du service des ressources humaines, le printemps est une période particulièrement riche.

Les services municipaux voient leurs activités s'accroître considérablement pendant la saison.

Les structures jeunesse, par exemple, (Accueil de loisirs La Caravelle, Espace jeunes, animation sportive) font face à une plus forte fréquentation et doivent renforcer leurs équipes... Aussi, plus d'une trentaine de jobs d'été sont à pourvoir en mairie. Chaque année, la Ville reçoit environ 200 candidatures. Analyse des candidatures, présélection, entretiens... le recrutement demande un travail important en amont. Il nécessite aussi un suivi en aval : une fois, les candidats retenus, il faut constituer les dossiers, effectuer les déclarations d'embauche, faire les demandes de casiers judiciaires, rédiger les contrats et coordonner les visites médicales. Lorsque la saison approche, il faut équiper les jeunes : chaussures de sécurité pour les uns, uniformes pour les autres.

ÉTAT-CIVIL

L'été est la saison propice aux mariages. Le cadre exceptionnel qu'offre l'Hôtel de Ville du Pouliguen incite à y organiser ce type de cérémonie. Le service de l'État-civil est alors particulièrement sollicité. Au total, une cinquantaine d'unions sont célébrées chaque année, dont une quarantaine entre mai et septembre. Cette forte demande sous-entend un travail important de préparation : coordination et formation des élus, constitution des dossiers, publication des bans et gestion des cadeaux...

Circulez en toute sérénité

Pour flâner librement au Pouliguen, près de 700 places de stationnement sont disponibles **gratuitement**, sur cinq parkings situés à quelques minutes à pieds du cœur de Ville.



Le parking Jean Moulin (derrière l'église) est payant, uniquement le matin.

Dans le centre, quatre rues sont payantes à l'année :

- place Mauperthuis
- rue du Général Leclerc
- place du Souvenir Français
- quai Jules Sandeau.

En juillet et août, cinq rues supplémentaires deviennent payantes :

- rue de la Plage
- rue Pasteur
- rue du Bois
- place Delaroché Vernet
- quai Commandant l'Herminier.

Quatre autres voies deviennent partiellement payantes :

- rue du Maréchal Foch (du n° 1 au n° 21)
- rue Pierre 1^{er} de Serbie (du n° 13 au n° 21)
- allée des Grillons (du n° 1 au n° 9)
- rue de l'Abbé Guinel (uniquement le matin).

30 premières minutes GRATUITES

En juillet et en août, les personnes qui rencontreraient des difficultés pour se déplacer, peuvent rejoindre gratuitement le cœur de ville, à bord de la calèche circulant les jours de marché (mardis, vendredis et dimanches matins).

De nouvelles passerelles

Vendredi 27 mars 2015, l'équipe municipale inaugurait deux logements d'urgence, situés boulevard de Civanam. Désormais, lorsqu'une personne rencontrera un problème pour se loger (suite à un incendie par exemple), elle pourra trouver refuge dans ces appartements. Jusqu'à présent, les personnes en difficultés étaient hébergées dans les communes voisines -elles-mêmes équipées de ce type de dispositif- ou à l'hôtel. Ces solutions extérieures s'avéraient parfois mal adaptées: éloignement du lieu de résidence initial, chambres peu pratiques pour les familles... La Ville a donc décidé de construire ses logements. Après plus de 11 mois de travaux, les appartements ont pu être mis à la disposition de la population le 1^{er} avril dernier.

■ Quel fonctionnement ?

Subventionné par le Conseil départemental, le projet est financé par la Ville, qui a cédé le bâtiment pour un euro symbolique au Centre communal d'action sociale. Le CCAS gère les attributions et arbitre les renouvellements. Les locataires peuvent être hébergés jusqu'à six mois. Le loyer est fixé à deux euros par jour.



■ Visite

Sur place, le bâtiment est composé de deux appartements, communicants ou non, selon les nécessités. L'architecte Bruno Chanteloup explique son travail: « Le défi était de construire sur un dé, c'est-à-dire sur une petite parcelle de 120 m², avec trois façades mitoyennes, comme enclavée dans un « U ». Les logements devaient être indépendants, tout en pouvant fusionner.

Simplicité, robustesse et fonctionnalité faisaient également partie du cahier des charges. »

■ Que dit la loi ?

La loi sur le Droit au logement opposable (DALO) a rendu applicable l'obligation pour les communes comptant au moins 3 500 habitants et évoluant au sein



d'une communauté d'agglomération de plus de 50 000 habitants, de disposer d'au moins une place d'hébergement d'urgence par tranche de 2 000 habitants. Cette même loi a instauré un prélèvement sur les ressources des communes ne respectant pas ces obligations.



Marie-Josèphe Juteau
adjointe aux affaires sociales
vice-présidente du CCAS

« Après un travail d'échanges et de bonnes pratiques sur les logements d'urgence avec la commission habitat de Cap Atlantique, nous étions mûrs pour construire. Aujourd'hui, le projet est réalisé. Le CCAS assure la gestion complète. »

Où va l'argent du Téléthon ?

C'est la question que s'est posée le Conseil municipal des jeunes. Pour y répondre, une délégation d'adolescents est allée visiter le laboratoire Oniris à Nantes. Karl Rouger, parrain du Téléthon local et responsable adjoint d'une unité de recherches, a présenté son travail: « Pour soigner une maladie, il faut trouver le bon médicament. Il faut avoir l'idée, l'essayer chez l'animal, faire des études toxicologiques et enfin effectuer

des tests cliniques chez l'homme. Il se passe ainsi 15 à 20 ans, soit des budgets de 4 à 5 millions d'euros. Sans l'argent du Téléthon, nous ne pourrions travailler que 3 à 4 mois par an ». Les conseillers jeunes ont ensuite visité les lieux. Ils ont pu découvrir les résultats impressionnants de l'unité. Seulement deux à trois années sont encore nécessaires avant d'entamer des essais cliniques chez des malades atteints de la myopathie de Duchenne.

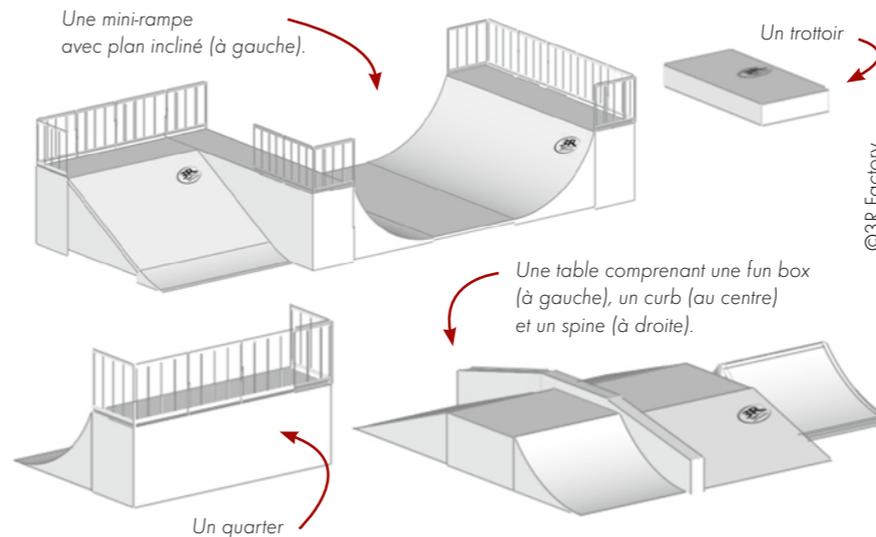


Thomas Vincent
conseiller municipal jeune

« Je ne connaissais pas ce travail sur les cellules souches. La vidéo avec les chiens m'a impressionné. Celui qui a été guéri grâce au traitement avait l'air en pleine forme. »

Téléthon: le premier week-end de décembre
Cellule de coordination locale: Claude Robinet au 06 80 05 48 61 - **Pour faire un don:** don.telethon.fr

Ça glisse pour le skate-park !



Fin juin, le skate-park a été entièrement rénové. Porté par le Conseil municipal des jeunes, ce projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation des équipements sportifs de la Ville.

Les surfaces de roulement sont désormais en aluminium. Ce matériau requiert peu d'entretien tout en montrant une résistance aux intempéries et à la corrosion. Les modules sont insonorisés et les rampes cof-

frées, afin de sécuriser le parcours. Les éléments ont été fabriqués au sein d'une entreprise cofondée par deux amis passionnés: Christian Richez, détenteur du titre de vice-champion du monde de rampe BMX et Jean-Pierre Coquerie, possesseur du titre de champion de France sol BMX. L'équipe fait état d'une expérience avérée pour avoir déjà installé des skate-parks similaires à Biscarosse ou encore à Lacanau.

Tribunes du stade et gymnase : la rénovation est en marche

Les tribunes du stade de football Félix Monville, ainsi que le gymnase situé à proximité du collège Jules Verne, seront prochainement retravaillées:

- Pour les tribunes, le but est de rénover la couverture et de repenser l'espace vestiaires, douches et locaux techniques. Il s'agit de répondre aux critères de la 4^e catégorie de la Fédération française de football. Cette catégorie permet de jouer jusqu'au niveau Championnat de France amateur 2.
- Pour le gymnase, le projet vise à créer deux vestiaires et blocs-douches supplémentaires et à rénover le sol sportif. Pour atteindre ces objectifs, des exten-

sions devront être créées. Dans les deux cas, les façades seront ravalées, les performances énergétiques améliorées et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite assurée.

Après diagnostic, un marché de maîtrise d'œuvre commun a été attribué. L'architecte a proposé une première réponse au cahier des charges transmis par la Ville. Les associations et structures scolaires utilisatrices ont été consultées. L'avant-projet a ainsi pu être présenté en Conseil municipal du mardi 26 mai dernier. Un appel d'offres sera lancé cet été 2015. Les travaux pourraient être engagés dans la continuité.

Mémo : Événements à ne pas manquer

- **Championnat de France de Beach tennis**
les 4, 5 et 6 septembre sur la plage du Nau
- **Coupe du monde de voile étudiante**
du 13 au 20 octobre dans la baie

En savoir plus: voir pages 30-31.



Annaïck Le Nozach
adjointe aux sports

« L'une de nos priorités est de réhabiliter les équipements sportifs existants. Pour élaborer ce projet, nous avons suivi les recommandations du Conseil municipal des jeunes et des pratiquants. Le skate-park restera un équipement de loisirs, principalement dédié aux adolescents pouliguenais, âgés de 12 à 17 ans, souhaitant s'initier à la pratique de la glisse. »





Un nouvel orgue pour 2016

Saviez-vous que l'orgue de l'église Saint-Nicolas avait été acheté d'occasion par la paroisse ? À l'époque, il avait déjà subi de multiples transformations au cours de ses déplacements. Aujourd'hui vétuste, il ne répond plus aux critères de fiabilité attendus dans un tel lieu. Sa remise en état a été envisagée mais nombre de membres qualifiés ont confirmé qu'une rénovation, même à grands frais, ne pouvait conduire à un résultat pérenne et satisfaisant. Parmi ces personnalités : Michel Bourcier, organiste de la cathédrale de Nantes et professeur au conservatoire de Nantes ; Philippe Lefebvre, organiste de la cathédrale Notre-Dame de Paris ; ou encore Jean-François Maisonneuve, responsable de la commission diocésaine des orgues.

La construction d'un nouvel orgue a alors été engagée. Elle est actuellement en cours dans les ateliers de Bertrand Cathiaux, à Liourdes, en Corrèze. Ce facteur d'orgue est reconnu pour avoir collaboré à la restauration de l'instrument de la cathédrale Notre-Dame de Paris, pour avoir construit celui de la basilique de Reims et restaurer celui de la cathédrale de Sarlat. Il précise : « La ville du Pouliguen est entourée d'eau. C'est une ré-

gion où la mer constitue la vie. Le maître d'œuvre [NDLR : la mairie] souhaitait quelque chose de contemporain, qui sorte de l'ordinaire. Nous avons pensé à l'image des voiles et des bateaux ».

L'orgue sera composé de claviers 58 notes, d'un pédalier de 32 notes et d'environ 25 jeux réels. Il s'ouvrira à la musique contemporaine, à l'improvisation et à la création.

Pour en savoir plus :

Association des Amis de l'orgue - 02 40 62 26 21 (Jacques Boulo) - 02 40 62 33 19 (Jean-Claude Guillaume) - 02 40 42 10 87 (Michel Breton)



Alain Pichon
adjoint à la culture

« Unique dans le grand Ouest, cet instrument de haute-tenue vivra toute l'année. En plus de son rôle culturel, il viendra renforcer l'offre culturelle de la Presqu'île ».

À noter : la ville réalise actuellement un diagnostic sur le chauffage. Un équipement adéquat permettra de garantir la qualité acoustique et la longévité de l'instrument.

La nouvelle carte des vacances

Depuis l'année scolaire 1964-1965, la France métropolitaine est divisée en zones afin de régir les périodes de vacances. Suite à la réforme territoriale, le nombre de régions de France métropolitaine est passé de 22 à 13. Afin d'éviter que les académies d'une même région n'aient pas les mêmes vacances, les trois zones seront remodelées à compter de la rentrée de septembre 2015. **L'académie de Nantes, dont dépend Le Pouliguen, passera de la zone A à la zone B.**

Ancienne répartition.



Nouvelle répartition.



Mémo vacances scolaires

- **Été**
du samedi 4 juillet
au lundi 31 août 2015 inclus
- **Toussaint**
du samedi 17 octobre
au dimanche 1^{er} novembre 2015
- **Noël**
du samedi 19 décembre 2015
au dimanche 3 janvier 2016

Un nouvel espace, rien que pour les jeunes



Le rez-de-chaussée a été entièrement repensé et mis aux normes pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Les pièces ont été redistribuées pour y créer une salle de jeux de 25 m² et un coin lecture de 15 m². Une salle à manger - cuisine de 15 m² a été aménagée. Elle est ouverte sur un jardinet.

Samedi 25 avril, la Ville inaugurerait les nouveaux locaux de l'Espace jeunes. Jusqu'à présent, les adolescents étaient accueillis dans le local « La Chaloupe », situé dans la cour de l'école Paul Lesage. Ils partageaient le lieu avec les

élèves présents lors des activités périscolaires et les bambins inscrits aux ateliers Les Zenfan'Art.

Le chantier de réhabilitation des anciens bureaux de la Police nationale a débuté en septembre 2014 pour



Gatien Meunier
Danielle Rival
conseillers départementaux

« Accompagner les jeunes vers l'avenir et soutenir les collectivités dans cette démarche fait partie intégrante des missions du Conseil départemental. Nous souhaitons aux adolescents de pouvoir s'émanciper, prendre des responsabilités, et s'enrichir de connaissances nouvelles. »



Valérie Ganthier
adjointe à la jeunesse

« Ce nouveau local illustre la volonté politique de la commune d'investir au profit de la jeunesse. Je souhaite à l'ensemble de notre jeunesse pouliguennoise et à ceux qui fréquenteront ce lieu, de beaux moments de découverte, d'échanges, de passion et de partage. »



Dorian Gahaignon
adhérent à l'Espace jeunes

« Je viens à l'Espace jeunes depuis une petite année. Je me sens à l'aise. J'aime lorsque nous sommes tous ensemble, l'esprit de groupe... Il y a des gens avec qui on passe de bons moments et d'autres à qui on se confie quand on a besoin. »



Jérôme Juraver
animateur de l'Espace jeunes

« Les jeunes ont tout de suite pris leurs marques dans ce nouveau local, conçu comme un petit loft. Nous enregistrons davantage d'inscriptions depuis que nous sommes installés ici. Prochain défi : faire venir des filles. Elles pourront choisir et programmer leurs propres activités, celles qui leur feront plaisir. Nous nous adapterons à leurs demandes. »



Marin Pennetier
conseiller municipal jeune

« Les nouveaux locaux sont plus spacieux que les précédents. Ça donne envie. C'est un projet que le Conseil municipal des jeunes a porté et je suis content qu'il ait abouti. »



Bruno Chanteloup
architecte

« Notre principale contrainte était l'exiguïté des lieux. Nous avons donc déplacé l'escalier à l'extérieur, utilisé l'appenti qui servait de local de stockage technique, ainsi que la cour perdue attenante aux anciens bureaux de la Police nationale. On a dû casser des cloisons, revoir les planchers, travailler l'acoustique... C'était un beau projet. Il appartient désormais aux jeunes. »

Espace jeunes :
4 rue Paul Lesage
Pour les 11-17 ans.

Accueil :
■ en période scolaire :
mercredi 14h-18h
samedi 10h-12h / 13h-18h
■ en période de vacances :
du lundi au vendredi 13h-18h

Infos et inscriptions :
06 15 20 96 05
espacejeuneslepouliguen@gmail.com

s'achever sept mois plus tard. Financé par la Ville, le projet a été subventionné à hauteur de 40 % par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Loire-Atlantique et le Conseil départemental. Il a été validé par la Direction départementale de la cohésion sociale. En plus d'avoir participé à l'investissement, la CAF contribuera financièrement au fonctionnement du lieu. Comme pour les autres structures jeunesse, le montant des versements sera lié à la fréquentation.



Collecte des déchets

Au Pouliguen, la collecte des ordures ménagères a lieu le lundi. Du 1^{er} juillet au 31 août, un ramassage supplémentaire est ajouté le jeudi. Les sacs jaunes sont collectés chaque semaine, les sacs bleus, toutes les deux semaines.

Plus d'infos : 02 51 76 96 16

Ramassage des encombrants

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu les vendredis 4 septembre et 6 novembre 2015. Le ramassage s'effectuant en porte-à-porte, il est nécessaire d'appeler la veille, au plus tard avant 12h.

Numéro vert : 0800 393 395

Mémo : horaires d'accueil de la bibliothèque

■ En juillet et août

- Lundi, mardi, mercredi : 16h00 - 18h30
- Jeudi, vendredi, samedi : 10h00 - 12h30

■ De septembre à juin

- Lundi, mardi : 16h00 - 18h30
- Mercredi : 14h30 - 17h00
- Vendredi, samedi : 10h00 - 12h30

Espace info-énergie : des conseils pour réduire la facture

Construire, rénover, se chauffer, se rafraîchir, se déplacer... Toutes ces actions peuvent faire l'objet d'économies d'énergie. Pour en savoir plus, vous pouvez vous renseigner auprès des Espaces Info-énergie des Pays de la Loire, qui pourront vous apporter un conseil indépendant, à partir de vos factures, de vos plans ou de vos projets de rénovation. L'Espace le plus proche du Pouliguen se situe à Saint-Nazaire. Des permanences sont par ailleurs tenues à Guérande.



Espace info-énergie : locaux de la CARENE, 4 avenue du Commandant l'Herminier, Saint-Nazaire - Accueil sans rendez-vous le mardi matin / sur rendez-vous le reste de la semaine.

Permanences info-énergie : locaux de Cap Atlantique, 1 place Dolgellau, Guérande - Accueil sur rendez-vous - Mercredis 9 et 23 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 décembre 2015

Prises de rendez-vous : 02 40 08 03 30 - du lundi au vendredi, 9h-13h / 14h-18h

Plus d'infos : saintnazaire.44@eiepd.fr
www.info-energie-paysdelaloire.fr

La Destination Bretagne plein sud croquée

La Destination La Baule-Presqu'île de Guérande s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle. L'objectif est de renforcer son image, de la rendre plus nette et donc plus attractive. La marque « Bretagne plein sud » tend à valoriser un territoire attachant, authentique, charmant, propice aux expériences et

aux émotions, au style chic et décontracté, sur lequel élégance, qualité de vie et savoir-vivre se côtoient. Cette ambiance se retrouvera sur les supports de communication édités par les différents acteurs touristiques du secteur.

Plus d'infos : www.labaule-guerande.com



Un nouvel avenir pour les meubles

Pour vous défaire de vos meubles usagés, vous pouvez les donner à des associations; les confier à des magasins; vous pouvez aussi les déposer à la déchetterie du Pouliguen. Ils seront recyclés ou valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité. Chaises, placards, mobilier de jardin, sièges et canapés, sommiers et matelas... la benne spéciale « mobilier » reçoit une multitude de matériaux (hors décoration, textiles, menuiseries, sanitaires...). Cette installation est mise

en œuvre par Cap Atlantique, dans le cadre du programme éco-mobilier, financé par l'éco-participation sur les meubles neufs, et agréé par le Ministère de l'écologie. Ce programme réunit distributeurs et fabricants français de mobilier, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire, et industriels de la collecte et du recyclage.

Plus d'infos : www.cap-atlantique.fr/node/1395

Qualité de l'eau : tous concernés

Une pollution bactériologique, qu'elle soit d'origine urbaine ou agricole, peut entraîner des conséquences sur l'activité des conchyliculteurs, la pêche à pied professionnelle et de loisir ou encore la baignade. Collectivités, professionnels et habitants... tout le monde est concerné par cette problématique.

En tant que particulier, comment faire pour contribuer à la qualité de l'eau ?

■ Utilisez le bon réseau

Dans les grandes agglomérations comme Paris, eaux pluviales et eaux usées transitent via le même réseau, et sont donc traitées ensemble, avant d'être rejetées vers le milieu naturel.

Sur le territoire local, il existe deux réseaux :

- l'un pour les eaux usées, qui renvoie vers une station d'épuration;
- l'autre pour les eaux pluviales, qui aboutit directement dans la mer.



Aussi, prenez garde à ce que vous versez dans les grilles, situées sur la voirie. Si vous y jetez un mégot ou du dissolvant, c'est exactement comme si vous le faisiez dans la mer.

Lutte contre les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires se nourrissent des aiguilles de pins. En cas d'infestation massive, elles peuvent lourdement affaiblir les arbres. Leur caractère urticant peut, par ailleurs, provoquer des réactions allergiques. Si vous constatez la présence de chenilles dans vos arbres, contactez la mairie. La Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) interviendra en octobre pour effectuer un traitement biologique,

À noter : un mauvais raccordement des maisons individuelles au réseau d'eaux usées peut entraîner des pollutions diffuses ou accidentelles. En cas de doute sur votre dispositif, contactez les services de Cap Atlantique.

■ Voyagez propre

Si vous voyagez en camping-car et que vous devez vidanger, il est absolument nécessaire d'utiliser les bornes prévues à cet effet :

- Borne, boulevard de l'Atlantique (face au camping des Mouettes) - 2€ les 50 litres
- Aire de camping-cars, avenue de l'Océan (camping du Cléin)

■ Prenez soin de vos animaux

Les déjections animales contribuent significativement à la pollution de l'eau. Si vous possédez un animal, sachez que la plage du Nau leur est interdite du 15 juin au 15 septembre. Des sacs « Toutounet » sont disposés aux quatre coins de la ville, afin de vous permettre de jeter proprement, dans les poubelles, les déjections de vos compagnons à quatre pattes. Vous pouvez aussi vous procurer des sacs dans de nombreux points de vente.



composé de bacille de Thuringe (bactérie sans danger pour l'homme et son environnement).

Inscriptions : jusqu'au vendredi 31 août auprès du secrétariat des services techniques et développement urbain - Hôtel de Ville, 17 rue Jules Benoit - Du lundi au vendredi : 9h-11h45/13h30-17h
Contact : 02 40 15 08 07 - st@mairie-lepouliguen.fr

Le bon geste : veillez aux veilles !



Saviez-vous que, dans une maison, les veilles pouvaient consommer autant qu'un réfrigérateur ?

■ Voici quelques gestes simples à adopter pour faire des économies d'énergie :

- Débranchez les chargeurs ou transformateurs non utilisés.
- Allumez les scanners, photocopieurs, imprimantes... seulement quand vous vous en servez.
- Éteignez votre écran d'ordinateur, même pour des temps courts; il supportera bien les allumages/extinctions.
- Optez pour des multiprises à interrupteur.
- Recherchez certaines fonctions économes, par exemple l'extinction d'un appareil tout en conservant sa programmation et l'heure.
- Préférez les téléviseurs LCD ou LED car ils consomment 4 fois moins que les écrans plasma.

■ Et aussi :

- Privilégiez les appareils bénéficiant du label Energy Star, ils consomment moins en fonctionnement et en veille.
- La consommation d'un modem Internet peut vous coûter un 13^e mois d'abonnement. Pensez à l'éteindre la nuit et lors de vos absences.

Plus d'infos : guide des gestes simples à télécharger sur www.cap-atlantique.fr/node/1269



Jean-Pierre Turpin, doux et exigeant comme une aquarelle

Tôt le matin, Jean-Pierre Turpin enfourche son vélo et part à la recherche de sources d'inspiration. En général, il trouve son bonheur en bord de mer ou au cœur des marais. Il s'assied, sort ses pinceaux, respire l'instant et, d'un seul élan, compose une aquarelle. Immédiate et exigeante, cette forme artistique ne cesse de nourrir sa passion pour la peinture. Il nous parle avec modestie de ses « barbouilles ».

Comment vous est venu ce goût pour l'aquarelle ?

Jean-Pierre Turpin : J'ai commencé à dessiner dès l'âge de 8 ans. Je dois avouer que mon goût pour le dessin prenait parfois le pas sur mes cours. En fin d'année scolaire, il arrivait que mes professeurs récupèrent mes livres truffés de caricatures... particulièrement ceux de latin et d'anglais ! Je suis finalement devenu ingénieur. Je travaillais pour une société pétrolière au Havre. Je prenais des cours du soir à l'école des Beaux-Arts. Bien plus tard, c'est ma rencontre avec Jean Dotaro qui a tout changé.

Comment s'est déroulée cette rencontre déterminante ?

JPT : Jean Dotaro est un peintre de grand talent. Il présente ses œuvres dans les principaux salons nationaux. Il a reçu la médaille d'or de la Ville de Paris, le prix des paysagistes français et bien d'autres distinctions. Lorsque j'ai découvert ses créations lors d'une exposition, je suis resté muet d'admiration. Ses aquarelles étaient parfaites. La galeriste nous a fait nous rencontrer. Il m'a proposé de peindre avec lui. C'était une véritable chance pour moi. J'allais pouvoir apprendre toutes les subtilités de l'aquarelle. Nous allions sur le terrain. Il m'a transmis les fondamentaux.

Quelle approche avez-vous de l'aquarelle aujourd'hui ?

JPT : La technique de l'aquarelle est difficile. C'est beaucoup de travail. Contrairement à la peinture à l'huile, il est impossible de revenir sur une aquarelle. Tout doit être parfait dès le début. Il faut essayer de nombreux échecs pour obtenir un résultat correct. Je peins toujours sur motif, c'est-à-dire dehors, face aux paysages. Exceptionnellement, je crée à partir de natures mortes en atelier. Il ne s'agit pas de représenter exactement les sujets mais d'en offrir une représentation artistique. Il faut laisser entrevoir le charme, l'ambiance, la lumière... Le tableau se construit d'abord dans la tête. Les mains ne sont que des outils.

Est-ce que Le Pouliguen vous inspire ?

JPT : Un jour, alors que j'étais en vacances chez des amis, j'ai emprunté le vélo de la maison, le temps de faire quelques courses. Finalement, je suis parti toute la matinée. J'ai trouvé que c'était le bonheur, tout simplement. Je me suis installé en 1990 pour y vivre une retraite paisible. La beauté d'un envol d'oiseaux, le croassement des crapauds, le travail des paludiers... ici, les sujets d'inspiration sont inépuisables.

Pour en savoir plus sur les techniques de l'aquarelle, vous pouvez rencontrer Jean-Pierre Turpin à l'Atelier pouliguenais des marais. Il y donne des cours régulièrement.

■ Atelier pouliguenais des marais

7 rue des Marais, au Pouliguen

Activité : le vendredi, 10h-18h, toute l'année (sauf du 15 juillet au 1^{er} septembre)

Contact : Marie Pfister au 06 73 80 00 88 pfistermarie@orange.fr



Nouveau : les Ateliers d'artistes de la Presqu'île

Présidée par la pouliguenaise Hélène Benzacar-Villapadierna, l'association « Ateliers d'artistes de la Presqu'île » est toute nouvelle au Pouliguen. Elle a pour objectif de valoriser les créateurs de la région. Pour atteindre ce but, elle s'est donnée pour mission d'organiser chaque premier week-end de mai, des visites d'ateliers pour le grand public. La première édition a eu lieu les 1^{er}, 2 et 3 mai 2015. Trois artistes avaient ouvert les portes de leurs imaginaires :

la plasticienne Véronik Beaucé, la photographe Hélène Benzacar et le sériographe Thierry Merré. Afin de renouveler son événement chaque année, les artistes hôtes accueillent les œuvres d'autres personnalités. C'est ainsi que Thierry Merré, par exemple, présentait les sculptures de Virginie Steel et les dessins de presse de Dominique Lemarié. À l'avenir, le collectif souhaite pouvoir étendre son action sur toute la Presqu'île.

Contact : 06 16 28 79 98



Mettez du sel dans les mots !



Et si vous donniez du goût à vos livres ? Toute l'année, l'association Le Sel des Mots tend à valoriser la petite édition, et propose des échanges autour de la lecture, afin que les textes deviennent de véritables prétextes au partage. Le salon « Nau Belles rencontres », organisé au printemps, en est le parfait exemple. À

cette occasion, éditeurs, auteurs et lecteurs, se rassemblent à la salle Marcel Baudry, le temps d'un week-end, pour partager leur passion commune. Été comme hiver, les bénévoles coordonnent aussi des lectures publiques. Ils interviennent auprès des scolaires, des résidents des maisons de retraite et même auprès des tout-petits fréquentant la microcrèche « Les Crevettes » ou le multi-accueil « Les Bigorneaux ». Autre temps fort de l'association : les lectures « A Nau Plage » en juillet et en août. Des médiateurs du livre animent un espace lecture directement sur le sable (voir page 30). Pour participer à toutes ces activités ludiques, n'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Plus d'infos : <http://leseldesmots.e-monsite.com>

Forum des associations

Le Pouliguen compte une centaine d'associations. Tous les deux ans, elles se rassemblent pour présenter leurs activités au grand public. L'événement est organisé par l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL), avec le soutien de la Ville.

Rendez-vous : samedi 5 septembre, 9h-19h, salle « André Ravache ».

Annuaire des associations

Le nouvel annuaire des associations sera édité à l'occasion du Forum des associations. La version papier sera mise à disposition à l'Office de tourisme et à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Elle sera valable deux ans. La version numérique sera téléchargeable sur www.lepouliguen.fr. Elle sera mise à jour régulièrement.

Agenda des animations

En avril dernier, la Ville a édité une nouvelle version de son agenda des animations.



L'ancienne, photocopiée en noir et blanc, a laissé place à un livret pratique, imprimé en couleur. Ce guide sortira dorénavant tous les trois mois, hors saison estivale (prochaine édition : octobre 2015). Le numéro d'été restera édité par l'Office de tourisme.



Roselyne Lefebvre
déléguée à la communication

Cet investissement qualitatif vise à mettre en valeur les animations proposées au Pouliguen, par la Ville et les associations. Il permet également de contribuer à la promotion de la commune et de son image.

Retrouvez l'agenda des animations à l'Office de Tourisme et chez les commerçants volontaires.

Tout va bien au Pouliguen ?

Il ne se passe pas une semaine sans que la presse se fasse l'écho de restrictions budgétaires dans les communes, de projets reportés et du désengagement de l'État. On annonce du gros temps pour les finances communales, et -solidarité oblige- les communes dites « riches » comme la nôtre seront particulièrement touchées. Alors, des villes se battent pour arracher les dernières subventions avant que le robinet ne tarisse et certaines se débrouillent plutôt bien : l'intercommunalité va rénover totalement la piscine de La Baule et Guérande ob-

tiendra la prise en charge de l'ancien petit séminaire... Quant au Pouliguen, sa demande d'intérêt communautaire pour un boulodrome a essuyé un refus poli mais ferme.

La situation était saine en 2008, on a bénéficié du décalage d'un an sur la TVA à récupérer, on a vendu quelques biens communaux acquis antérieurement pour alimenter les caisses, on a réduit les investissements de voirie pour privilégier les halles et nous avons encore de la marge car on va vendre le plus beau terrain du Pouliguen pour

faire un hôtel. La recette devrait permettre d'assurer les fins de mois jusqu'à la fin du mandat, mais c'est là que le bât blesse : au lieu de financer le projet des Portes Korriganes, et maintenir des jeunes au Pouliguen, cette manne va devenir nécessaire pour les dépenses courantes d'investissement, d'autant que le retard dans ce domaine s'est accumulé.

Que restera-t-il ensuite ? À brader le Centre des Korrigans qui n'est pas entretenu, et sans projet d'avenir ?

Agir ensemble pour Le Pouliguen

Être dans l'opposition

Être dans l'opposition est inconfortable et nous expose, bien au-delà de la simple critique. Sans pouvoir et sans moyen, l'opposition doit rester vigilante, force de propositions et de relais auprès des citoyens.

Son rôle est de faire vivre la démocratie. Le 28 avril, le Tribunal Administratif a annulé 3 articles du règlement municipal, entre autres au titre de la liberté d'expression. La majorité nous reproche de coûter cher à la commune. Il lui appartenait de respecter la légalité plutôt que de brider l'expression des élus de l'opposition. Elle n'aurait pas

été condamnée à verser 1 000 € en réparation.

Notre rôle est de défendre au mieux les intérêts de la commune : demande de mise en place d'outils réglementaires pour la participation financière des promoteurs aux équipements publics ; augmentation du financement privé de l'orgue ; report ou révision du boulodrome ; élaboration d'une vraie politique du logement pour favoriser l'arrivée de familles et de jeunes.

Notre rôle est de veiller à une bonne gestion et, ainsi inciter la commune à mieux négocier. Or, il n'en est rien : non-

participation des promoteurs aux équipements publics pour l'ensemble de 99 logements rue de la crique, l'ensemble hôtelier boulevard de la Libération...

Il nous reste à renforcer notre action pour mieux défendre notre commune au quotidien (état des rues, propreté, commerces, aménagement du port...) et mieux informer les Pouliguennais trop peu associés à de nombreux sujets : dossier LIDL, centre des Korrigans, rapports, pétitions...

Chaleureusement,

Le Pouliguen Autrement
www.lepouliguenautrement.fr

L'avenir dans la concertation

Le groupe majoritaire s'attache à mettre en œuvre avec dynamisme et professionnalisme le programme pour lequel il a été élu, il y a un an : rénovation de la voirie et de nombreux bâtiments (gymnase du collège, tribune du stade Félix Monville, etc.), finalisation des logements d'urgence, lancement de la première tranche de requalification de la zone du Poull'Go, organisation d'événements visant à animer notre commune tout au long de l'année, acquisition de foncier pour favoriser l'arrivée de nouveaux habitants à revenus modestes, rénovation des quais le long de l'étiér,

etc. L'effort est important, alors que la baisse des dotations et les augmentations de charges imposées par l'État nous impactent durement.

Ces projets sont menés en toute transparence et concertation avec l'ensemble des élus, en particulier lors des commissions en charge de les étudier. Les architectes sont ponctuellement invités à présenter leur travail en Conseil municipal.

Notre volonté de dialogue constructif s'affirme au-delà du cercle municipal : dès 2014, une grande enquête était

lancée auprès des commerçants de la ville pour recueillir leur avis de professionnels et favoriser leur activité, toute l'année, marquant ainsi notre attachement à la préservation de l'emploi et du commerce de proximité. Des groupes de travail se sont depuis constitués afin de poursuivre cette démarche de réflexion commune.

Nous continuerons à œuvrer avec honnêteté, au service de l'intérêt général ; prétendre le contraire, par des déclarations volontairement mensongères est navrant.

Le Pouliguen A'venir

La clé du succès



En mai, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nantes Saint-Nazaire a remis son coup de cœur à la boutique-hôtel Casa Cosy, dans le cadre de son concours « Mon commerce a des idées ».

Déjà certifié 2 étoiles en juin 2013, l'établissement pouliguennais a aussi reçu le label Clef verte en janvier 2015. Camille Crusson et Philippe Duran, les gérants, expliquent : « Étant attachés à la préservation de notre planète, nous étions déjà engagés dans une démarche d'économie d'énergie. Nous souhaitons aller encore plus loin et proposer une offre qualitative à notre clientèle ».

Immobilier consultations juridiques

La chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Loire Atlantique (UNPI 44) informe les propriétaires, les bailleurs et les occupants sur la législation immobilière. En juillet et août, elle tiendra quatre permanences à La Baule. Les particuliers pourront y rencontrer notaires, avocats, juristes ou encore fiscalistes, et recevoir leurs conseils avisés et gratuits.

Permanences : vendredis 3, 17, 31 juillet et 21 août, 10h-12h, foyer des jeunes actifs de La Baule, 8 avenue des Noëllés.

Conciliateur de justice une aide gratuite

Si vous devez faire face à un litige (conflits entre locataire et propriétaire, problèmes de voisinage...), sachez que la conciliation de justice peut vous permettre d'éviter des procédures lourdes et coûteuses. Sylvie Laurence est la nouvelle conciliatrice du secteur. Bénévole et assermentée, elle est missionnée par la cour d'appel de Rennes et le tribunal d'instance de Saint-Nazaire. Son rôle est de rechercher un accord amiable entre deux parties. Elle n'intervient pas en matière de



droit de la famille, de droit du travail, ou de conflit avec une administration.

Permanences : les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en mairie du Croisic

Prise de rendez-vous : 02 28 56 78 50

Toutes pompes dehors merci !



©AOPA

Comme chaque année, l'Association oncologie plein air (AOPA) organisait son action « Toutes pompes dehors » mi-mars. 61.3 tonnes de chaussures usagées mais encore portables ont ainsi été collectées dans plus de 740 points répartis dans le grand Ouest : un résultat impressionnant, qui dépasse de 10 tonnes celui de l'an dernier. Ces chaussures ont permis à l'association de recevoir un chèque de plus de 30 000 euros, de la part du Relais Atlantique, une entreprise de réinsertion appartenant

au groupe Emmaüs. Avec cette somme, environ 25 jeunes, atteints de cancers ou de leucémie et soignés au CHU de Nantes, vont pouvoir partir une semaine en vacances dans les Pyrénées. L'argent supplémentaire leur permettra de s'offrir des activités plus nombreuses sur place. Au Pouliguen, l'opération est relayée par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Trois points de collecte sont recensés.

Plus d'infos : www.aopanantes.fr



DÉCÈS

(régularisation suite transcription tardive)

Josette GRAVIER veuve BELLIOU... le 19 août 2014... 72 ans
 Didier NICOLAS... le 24 août 2014... 58 ans

Christiane MACBETH veuve SCOCARD... le 17 octobre 2014... 92 ans
 Thierry KAZAZIAN... le 26 octobre 2014... 47 ans
 Elisa LE CHANU veuve GIVERNE... le 29 octobre 2014... 93 ans
 Marie de LABAUVE d'ARIFAT épouse ANTELMÉ le 30 octobre 2014... 70 ans
 Andrée FRAYMANN épouse THÉVENIN... le 30 octobre 2014... 74 ans
 Françoise CHANCEL veuve HALES... le 2 novembre 2014... 88 ans
 Madeleine HERRUEL veuve AUGUSTE... le 13 novembre 2014... 83 ans
 Monique ANGREVIÉ veuve FAOU... le 17 novembre 2014... 73 ans
 Louis DROUGARD... le 26 novembre 2014... 73 ans
 Jeanine RIAULT épouse BOISRAMÉ... le 26 novembre 2014... 84 ans
 Odette VAYR épouse MASSON... le 28 novembre 2014... 84 ans
 Anne LEBLÉ veuve CORNILLON... le 3 décembre 2014... 87 ans
 Giselle VIAUD veuve ANTOUREL... le 20 décembre 2014... 91 ans
 Dominique AGASSE... le 22 décembre 2014... 48 ans
 Renée BOULLERET... le 24 décembre 2014... 90 ans
 Jacques LE DIBERDER... le 28 décembre 2014... 78 ans
 Jacqueline AURICOMBE veuve DELPLANQUE le 29 décembre 2014... 94 ans
 Marie GÉRARD veuve HUARD... le 30 décembre 2014... 94 ans
 Claudine NUTTE veuve DELIGNY... le 2 janvier 2015... 85 ans
 Jeanne LANDRY veuve DÉMOULIN... le 2 janvier 2015... 97 ans
 Denis MASSON... le 3 janvier 2015... 95 ans
 Claudine HAVARD épouse MUHLKE... le 6 janvier 2015... 74 ans
 Jeannette GALLÉ veuve BASTARD... le 6 janvier 2015... 78 ans
 Robert ROBIN... le 7 janvier 2015... 89 ans
 Françoise MAGOT-CUVRU veuve PLOTGHER le 16 janvier 2015... 91 ans
 Françoise CORMIER veuve CHAMOREL... le 17 janvier 2015... 94 ans
 Pierre POISSON... le 19 janvier 2015... 91 ans
 Béatrice BERTRAND veuve CHAPSAL... le 21 janvier 2015... 90 ans
 Michèle GERMANEAU épouse PAILLET... le 22 janvier 2015... 64 ans
 Adèle RETIÈRE veuve BARRAS... le 24 janvier 2015... 98 ans
 Madeleine BAUCHE veuve HÉRARD... le 29 janvier 2015... 88 ans
 René CHOTARD... le 10 février 2015... 91 ans
 Hervé SALLÉ... le 13 février 2015... 61 ans
 Georges JALLAIS... le 15 février 2015... 83 ans
 Jean-Marie VIROT... le 18 février 2015... 84 ans
 Francine VICHÉRY veuve LOOTEN... le 19 février 2015... 85 ans
 Raymond PIRAUD... le 21 février 2015... 79 ans
 Octave LEHÉRISSÉ... le 21 février 2015... 81 ans
 Marcel HAMION... le 23 février 2015... 84 ans
 Monique CHEVRIER... le 24 février 2015... 86 ans
 Bernard PIRE... le 24 février 2015... 80 ans
 Jean-Claude NOGUE... le 24 février 2015... 80 ans
 Philippe WATIER... le 28 février 2015... 82 ans
 Paul LALONDELLE... le 4 mars 2015... 92 ans
 Françoise de BALBY de VERNON... le 5 mars 2015... 81 ans

Catherine TRÉGRET veuve BOUISSON... le 8 mars 2015... 60 ans
 Pierre COURSILLY... le 8 mars 2015... 91 ans
 Bernard BAUD... le 11 mars 2015... 86 ans
 Solange MACÉ veuve GUÉNÉGO... le 21 mars 2015... 101 ans
 Michel PERRIER... le 14 mars 2015... 91 ans
 Ginette ACCOLAS veuve LE CLÈRE... le 28 mars 2015... 86 ans
 Emmanuelle NOYAU veuve GUILLOUARD... le 3 avril 2015... 94 ans
 Georgette LÉGEAY... le 3 avril 2015... 91 ans
 Marie DONVAL... le 8 avril 2015... 86 ans
 Manuel LOPEZ... le 10 avril 2015... 90 ans
 Nicole JUBÉ épouse DUBOIS... le 20 avril 2015... 66 ans
 Renée EDELINÉ veuve VIAUD... le 20 avril 2015... 92 ans
 Philippe GUILLOU... le 20 avril 2015... 62 ans
 Michel FOUCHER... le 20 avril 2015... 88 ans
 Jeannine HUGUENIN veuve POMMERET... le 21 avril 2015... 87 ans
 Georges HOFFMANN... le 23 avril 2015... 69 ans
 Odette HARZELAIÉ veuve LEGOUIC... le 26 avril 2015... 90 ans
 Andrée LE SABAZEC veuve OILL... le 25 avril 2015... 89 ans
 Denise PECOT veuve LAGADEC... le 25 avril 2015... 86 ans
 Simonne RENARD veuve DELANOUE... le 30 avril 2015... 90 ans
 Yves LORHO... le 1^{er} mai 2015... 77 ans
 Germaine LE QUELLEC (DOR)... le 3 mai 2015... 81 ans
 Alain GUY... le 5 mai 2015... 86 ans
 Renée RINEAU épouse TESSIER... le 11 mai 2015... 93 ans
 Francis ATGER... le 11 mai 2015... 75 ans
 Odette COUTELLIER veuve ADAM... le 12 mai 2015... 89 ans
 Marie JARRIN épouse PATY... le 13 mai 2015... 86 ans
 Jacqueline CHAUMONT veuve CHARTOIS... le 17 mai 2015... 93 ans

MARIAGES

Laurent DELOISON et Anne ROBERGEAU... le 8 novembre 2014
 Pascal LE CLOUREC et Dominique GANZER... le 2 mai 2015
 Benjamin PIERRE et Clémentine REY... le 2 mai 2015
 Yvan VALLÉE et Célia FOUCHER... le 9 mai 2015
 Bertrand HUTEAU et Charline MAÎTRE... le 15 mai 2015

NAISSANCES

Noam FRANÇOIS... Saint-Nazaire le 21 octobre 2014
 Gabrielle MONBOISSE... Saint-Nazaire le 22 octobre 2014
 Ana AMOURET BORGES... Saint-Nazaire le 22 octobre 2014
 Lou-Elia LOUTTEAU... Saint-Nazaire le 6 janvier 2015
 Lilah AMOSSÉ... Saint-Nazaire le 28 janvier 2015
 Sally THIEULLENT... Nantes le 14 février 2015
 Léonore BRÉERETTE... Saint-Nazaire le 26 mars 2015
 Noa BRETAUDEAU... Saint-Nazaire le 27 avril 2015



René Chotard

L'ancien maire du Pouliguen, René Chotard est décédé le 10 février 2015, à l'âge de 91 ans. Lundi 6 avril, jour de Pâques, la Ville organisait une cérémonie en son honneur, en accord avec la famille. Près de 250 personnes se sont réunies à la salle Marcel Baudry, pour lui rendre un dernier hommage.

Né en 1923, René Chotard a travaillé dans les bureaux d'études des Chantiers de l'Atlantique. Syndiqué CFDT, membre de l'action catholique ouvrière, membre du comité catholique contre la faim, administrateur du quartier de la Minoterie, président de l'association Défense de l'environnement de la Côte sauvage (DECOS), René Chotard est entré dans la vie politique locale en 1983.

Sous la mandature de René Debatisse, il fut adjoint aux travaux. Il fut ensuite conseiller municipal de l'opposition durant le mandat d'Andrée Rochefort, avant d'être élu maire en 1995. À ce titre, il est devenu président du Centre communal d'action sociale (CCAS), et président du Comité de jumelage.



Manuel Lopez

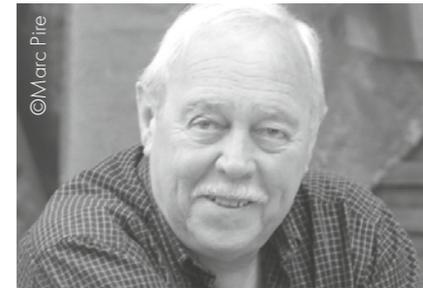
Manuel Lopez nous a quittés le 10 avril 2015, à l'âge de 90 ans. Il fut conseiller municipal de 1971 à 1995, soit durant 24 ans.

Coiffeur de métier, « Manu » était une figure locale.

Dans son ouvrage Petite baie blanche, relatant ses souvenirs pouliguennais, Jean Brouillet décrit : « Ce n'était pas un salon littéraire, mais, assurément, un salon où l'on cause, et même, ou l'on cause beaucoup d'un sujet unique : le football ».

Manu fut l'un des fondateurs du club local l'ACP- en 1966. Durant 25 ans, il en a été le vice-président. Il menait notamment l'équipe seniors.

En 2003, il était entré à la résidence de retraite « Andrée Rochefort ». Il y a vécu pendant 12 ans, dans une humeur joyeuse. Il y fredonnait souvent les paroles de sa chanson préférée, *Sombreros et Montilles*, de Rina Ketty : « J'ai quitté le pays de la guitare, Mais son doux souvenir, En mon âme s'égare, dans un songe ».



Bernard Pire

Bernard Pire, conseiller municipal entre 2008 et 2014, s'est éteint le 24 février 2015. Il avait 80 ans.

Né en 1934, Bernard Pire a connu un parcours professionnel exemplaire. Au total, il aura passé 34 ans au sein de la police, dont 28 de police judiciaire (PJ). Au cours de sa carrière, il a, entre autres, croisé les chemins de Jacques Mesrine, François Besse, ou encore Jean-Charles Willoquet par lequel il avait été blessé par balle.

C'est au grade de commissaire principal, comme chef adjoint de l'état-major de la PJ de Paris qu'il avait terminé sa carrière. Il fut promu chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite. Il reçut également la médaille de la Ville de Paris des mains de Jacques Chirac.

Au Pouliguen, il fut conseiller municipal, correspondant défense et vice-président du syndicat intercommunal de l'aérodrome de La Baule-Pornichet-Le Pouliguen. Durant ce mandat, il fit don d'une stèle, honorant la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Ils nous ont aussi quittés...

- Jacques Le Diberder, conseiller municipal de 1995 à 2001.
- Alain Monfort, conseiller municipal de 1983 à 1989.
- Victor Abittan, ancien vice-président de l'Office municipal des sports du Pouliguen, trésorier de l'Office intercommunal des sports de la Presqu'île guérandaise, membre du bureau du Tennis club pouliguennais et du Comité des fêtes.



Olivier chef d'entreprise & sapeur-pompier volontaire



Olivier Raulo est pouliguennais depuis août 2014. Il a créé son entreprise de maintenance et de dépannage. Il a aussi intégré le Centre de secours du Pouliguen-Batz sur Mer. Pour inciter les volontaires à rejoindre, comme lui, le corps des sapeurs-pompiers, il a accepté de poser et de témoigner, à la manière de la campagne nationale menée par le Ministère de l'Intérieur, en partenariat avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Comment êtes-vous devenu sapeur-pompier volontaire ?

Olivier Raulo : A l'âge de 17 ans, j'ai débuté une carrière militaire, avec autorisation parentale (!). J'étais rattaché au pôle de Châlons-en-Champagne, dans l'armée de terre, tout en remplissant des missions à Draguignan, Tarbes, mais aussi à la Martinique, en Guyane et en Guadeloupe. Après la naissance de mon fils aîné, j'ai choisi de réintégrer le civil. Rejoindre le corps des sapeurs-pompiers m'a semblé naturel... Cela me permettait de mettre à profit mes diplômes de secouriste, de faire du sport, et surtout de rester au service de la population.

En quoi consiste votre métier ?

OR : J'assure la maintenance et le dépannage dans les domaines suivants : chauffage, plomberie, électricité, climatisation et ramonage. J'interviens sur toute la presqu'île. Les connaissances que j'ai pu acquérir en tant que pompier enrichissent mes pratiques professionnelles et inversement. Sur une intervention, je vais rapidement pouvoir analyser une fuite de gaz par exemple. Chez un client, je veille particulièrement à la sécurité.

Comment parvenez-vous à allier activité professionnelle, engagement volontaire et vie de famille ?

OR : En tant que volontaire, nous devons assumer une semaine de garde par mois. Du lundi au vendredi, il faut pouvoir se montrer disponible, soit le jour, soit la nuit. J'ai choisi la nuit car j'exerce mon métier le jour. Le week-end, c'est 24h/24. Le travail est toujours prioritaire sur la garde. Côté famille, nous nous organisons avec mon épouse... Lorsque les projets sont réalisés par passion, tout est simple. Et puis, mes trois enfants sont habitués au bip de « papa-pompier ».

Est-ce que vous conseillerez à un jeune de s'investir comme vous le faites ?

OR : Bien sûr ! Devenir pompier-volontaire, c'est apprendre ; c'est aider les autres ; c'est aussi se sentir soutenu par un groupe solidaire. Des évolutions sont possibles, selon les disponibilités et les envies de chacun. Du haut de mes 38 ans, j'alerterais les jeunes sur un point : la motivation est très importante.

Contact :

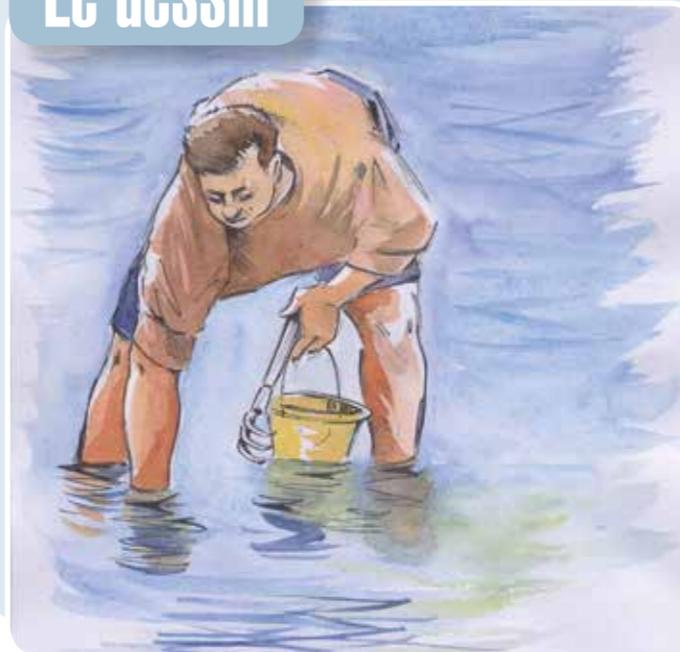
Yoann Lamballais,
chef du Centre de Secours
du Pouliguen - Batz sur Mer
06 07 14 71 04
yoann.lamballais@sdis44.fr

Plus d'infos :

www.sdis44.fr (Rubrique
« Devenez sapeur-pompier volontaire »)



Le dessin



Laissez-vous toucher par Le Pouliguen...

Chaque édition du magazine municipal est l'occasion d'apprécier le regard d'un illustrateur sur Le Pouliguen. Pour ce nouveau numéro, la dessinatrice de presse Dominique Lemarié (voir portrait en page 4) a accepté de se prêter au jeu. Pour illustrer « le toucher », dernier thème d'une série sur les cinq sens, l'artiste a choisi de nous confier ce dessin représentant un pêcheur à pieds. Le 21 mars dernier, les amoureux de la mer ont effectivement pu assister à la marée du siècle, un véritable spectacle de la nature alliant goût, couleurs, senteurs et douceurs de vivre.

Insolite

Connaissez-vous la rue des Canes ?



Vous connaissez sans doute la rue Marzellière, cette petite voie perpendiculaire à la Grande rue. Elle a été nommée ainsi en 1947, en hommage à un jeune résistant né au Pouliguen en 1921 et victime de la guerre en 1945. Mais, saviez-vous que cette ruelle s'appelait initialement « Rue des Canes » ? On lui donnait ce nom car, comme dans tous les petits villages de l'époque, les animaux domestiques et autres gallinacés circulaient librement dans le centre du Pouliguen. L'arrivée du tourisme a amené les maires successifs à prendre des mesures afin de faire cohabiter les populations. C'est ainsi que le 15 juin 1877, le maire Jean Luglien de Jouenne Comte d'Esgrigny, prenait un arrêté municipal, dont la lecture des termes s'avère plutôt cocasse en 2015 : « Considérant que [...] les immondices mises en tas pour être enlevées ne tardent pas à être fouillées et dispersées par les animaux [...] Il est interdit aux habitants de la commune qui possèdent des poules et des oies, de les laisser vaguer sur la voie publique. Les contraventions [...] seront poursuivies conformément aux lois ». À chaque époque, ses problèmes... et ses solutions.

Pour en savoir plus : rendez-vous tous les lundis, du 29 juin au 7 septembre 2015, à 15h, devant l'Office de tourisme. L'association Les Greniers de la mémoire vous entraînera à travers les rues du centre-ville pour vous raconter l'Histoire du Pouliguen, de manière ludique - Tarif : 3 euros / personne

Lecture A Nau Plage

Du 1^{er} juillet au 31 août
15h-19h



Tout l'été, savourez les mots à l'ombre des parasols ! Sur le sable de la plage du Nau, un espace lecture vous accueille du lundi au dimanche. Albums jeunesse, BD, nouvelles... plus de 700 ouvrages, publiés par des maisons d'édition indépendantes, sont à croquer. Gratuit. Les 18 et 19 juillet, de 9h30 à 20h, un atelier Land Art sera animé par l'artiste Marc Pouyet, afin de célébrer la fête nationale du livre jeunesse « Lire en short ». L'opération est relayée par le Ministère de la Culture et de la Communication, et le Centre national du livre.

Plus d'infos : leseldesmots.e-monsite.com

Les Soirées du bois

3, 7 et 21 juillet
3, 8, 18, 25 et 29 août



Concert de fanfare, groupes folkloriques, soirée country, ensembles locaux... tout au long de l'été, le bois s'anime au son de la musique et de la danse. Ces animations traditionnelles sont proposées par le Comité des fêtes.

Plus d'infos :
www.lepouliguen.fr

L'Art au gré des chapelles

Du samedi 29 août
au jeudi 24 septembre

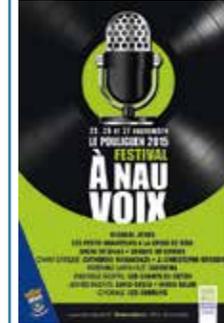


Introduire l'art contemporain au cœur du patrimoine historique et religieux, telle est l'idée audacieuse de l'exposition intercommunale. Au Pouliguen, la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne accueillera les huiles de l'artiste Telly. L'événement est coordonné par l'Association pour la promotion des arts et des artistes (AP2A), Cap Atlantique et la Ville du Pouliguen. Gratuit.

Plus d'infos :
www.artaugredeschapelles.fr

Festival A Nau Voix

Vendredi 25, samedi 26
et dimanche 27 septembre



Chaque dernier week-end de septembre, la Ville propose un festival dédié à la voix, sous ses formes les plus remarquables.

Vendredi 25 septembre

LES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS

18h - Eglise Saint-Nicolas
30 garçons, issus du plus célèbre chœur d'enfants du monde, entonneront un répertoire de musique sacrée, mais aussi des chants folkloriques et traditionnels, de France et d'ailleurs.

SHOW DE DIVAS, par BRIGITTE LAFON

21h - Salle « André Ravache »

Avec humour, l'icône soprano Brigitte Lafon revisitera tous les « tubes » du répertoire classique. Techniquement irréprochable, étonnant, émouvant... en un mot : irrésistible.

Samedi 26 septembre

MARIA SOLER | DAVID COSTA

11h - Chapelle Saint-Julien Sainte-Anne

Elle a 14 ans. Elle est mezzo-soprano. Il a 19 ans. Il est baryton. Ensemble, ils enchanteront la chapelle. Ils seront accompagnés au piano par Nicolas Licciardi. Place aux jeunes talents !

SÉANCE DE CINÉMA : SONG FOR MARION

14h30 - Cinéma Pax

Dans cette comédie dramatique, Arthur et Marion forment un couple de retraités londoniens. Alors qu'Arthur est morose, Marion chante des reprises pop décalées au sein d'une chorale.

CHORALE LES EMBRUNS

17h30 - Eglise Saint-Nicolas

Fondée en 1969, la formation pouliguenaise fait figure d'institution. Les choristes interpréteront un programme classique et de musique sacrée. Direction : Jean-Marc Vantomme.

MICHAEL JONES

21h - Salle « André Ravache »

« Je te donne mes notes, Je te donne mes mots, Quand ta voix les emporte, A ton propre tempo »... le célèbre couplet pourrait résumer à lui seul le Festival « A Nau Voix ». Michael Jones sera au Pouliguen dans le cadre de sa tournée 40-60. Complice des plus grands, l'artiste a aussi été membre du jury de la Star Academy.

Dimanche 27 septembre

L'HOMME ET LA MER, par CATHERINE MANANAZA

et JEAN-CHRISTOPHE GREGOIRE 11h - Chapelle Saint-Julien Sainte-Anne

Accompagnés par la pianiste Carine Llobet, soprano et baryton révéleront mélodies françaises et extraits d'opéras, dédiés à la mer. Au programme : Fauré, Debussy, Berlioz...

ZAZOU'IRA

15h - Salle « André Ravache »

Soul et musique afro-cubaine en tête, les 12 membres de l'ensemble vocal swingueront sur des airs latin-jazz et salsa, des titres de Tito Puente et Stevie Wonder. Direction : Régis Leroy.

LES CHANTS DE COTON

18h - Eglise Saint-Nicolas

Pour clôturer le festival, les 30 membres du chœur Les Chants de Coton chanteront gospel, dans la plus pure tradition : a capella, sans partition ni sonorisation. Direction : Eric Joseph.

Plus d'infos : www.lepouliguen.fr - Page Facebook Festival A Nau Voix
Billetterie : Office de tourisme

Presqu'île contest

Samedi 4 juillet
13h-18h



Après étape à La Baule, La Turballe et Pornichet, la compétition de skate, roller, BMX et trottinette se clôturera au Pouliguen. L'événement réunira tous les glisseurs de la presqu'île sur le tout nouveau skatepark du Pouliguen (voir page 17). Dès 8 ans. Inscription : 2 euros

Plus d'infos :
page Facebook Presqu'île contest

Les Jeudis du port

Du 9 juillet au 27 août
de 18h à minuit.



Chaque jeudi, jetez l'ancre au Pouliguen ! Dès 18h, le centre deviendra piétonnier. À partir de 21h, des animations seront coordonnées par la Ville : percussions, chants de marins, danse aérienne, caravane ludique, bagad, jazz ou encore jeux bretons... Les festivités débiteront le 9 juillet par un concert du groupe Charivari, emmené par Yoann, candidat d'une célèbre émission de télévision, consacrée à la voix. Gratuit

Plus d'infos :
www.lepouliguen.fr

Championnat de France de beach-tennis

Vendredi 4, samedi 5
et dimanche 6 septembre



En 2013, les clubs de tennis du Pouliguen, La Baule, Pornichet et le Country Club Barrière ont décroché l'organisation des championnats de France de beach tennis pour trois ans. Après une édition à Pornichet puis une autre à La Baule, c'est au tour du Pouliguen d'accueillir les phases finales de la compétition.

Plus d'infos :
www.fft.fr

Fête nationale

Lundi 13
et mardi 14 juillet



Afin de célébrer la Fête nationale, un feu d'artifice sera tiré depuis la plage du Nau, face à la mairie, lundi 13 juillet, à partir de 23h. La cérémonie officielle se déroulera dans la matinée du mardi 14 juillet. Un bal sera organisé dans le bois par le Comité des fêtes, à partir de 21h.

Plus d'infos :
www.tourisme-lepouliguen.fr

Les Classiques

Samedis 18 juillet
et 22 août, 19h30



Le temps de deux soirées, évadez-vous sur des airs de musique classique. Pianistes, violonistes et violoncelliste, interpréteront pour vous Beethoven, Brahms, Chopin et Mozart. Organisés à la salle André Ravache par la Ville, les récitals sont gratuits et sans réservation.

Plus d'infos :
www.lepouliguen.fr

Coupe du monde de voile étudiante

Du mardi 13
au mardi 20 octobre



Le Pouliguen accueillera la 35^e coupe du monde de voile étudiante, organisée par l'École polytechnique. États-Unis, Japon, Angleterre... quinze nationalités seront représentées. Les universités participantes auront toutes remporté un grand championnat national.

Plus d'infos :
www.sywoc.com

Fête bretonne

Vendredi 24, samedi 25
et dimanche 26 juillet



La fête débutera dès le vendredi soir par un fest-noz. Elle se poursuivra tout le week-end au son des cercles et des bagadous, des musiques et des chants irlandais. Le dimanche matin, une messe sera célébrée sur le port, en l'honneur de Sainte-Anne, patronne de la Bretagne.

Plus d'infos :
www.tourisme-lepouliguen.fr

Célébration du jumelage franco-allemand

Samedi 15
et dimanche 16 août



Le week-end du 15 août célébrera l'amitié rapprochant Le Pouliguen et la ville de Kisslegg, en Allemagne, depuis 1978. Le samedi, à partir de 18h, la fanfare allemande défilera sur la promenade. Le dimanche, dès 11h30, la fête de la bière se tiendra dans le bois. Moules et saucisses-frites seront servis midi et soir.

Plus d'infos :
www.lepouliguenkisslegg.fr

Salon de la gastronomie

Vendredi 30, samedi 31 octobre
et dimanche 1^{er} novembre



Durant trois jours, offrez-vous les meilleurs produits du terroir, dégustez de nouvelles saveurs et découvrez les recettes des chefs de la presqu'île... La salle des fêtes s'ouvrira aux plus gourmets d'entre vous, sous l'impulsion de l'association l'Atelier du goût.

Plus d'infos :
atelierdugout44.wix.com/lepouliguen

FORUM

des

ASSOCIATIONS

ENVIRONNEMENT
CADRE DE VIE

SPORTS
DETENTE

LOISIRS
ANIMATIONS

CULTURE

ENTRAIDE
SOLIDARITE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015

Salle "Marcel Baudry" | Entrée libre : 9h - 19h

LE POULIGUEN

